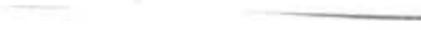




1



# REGISTRE DES MARIAGES

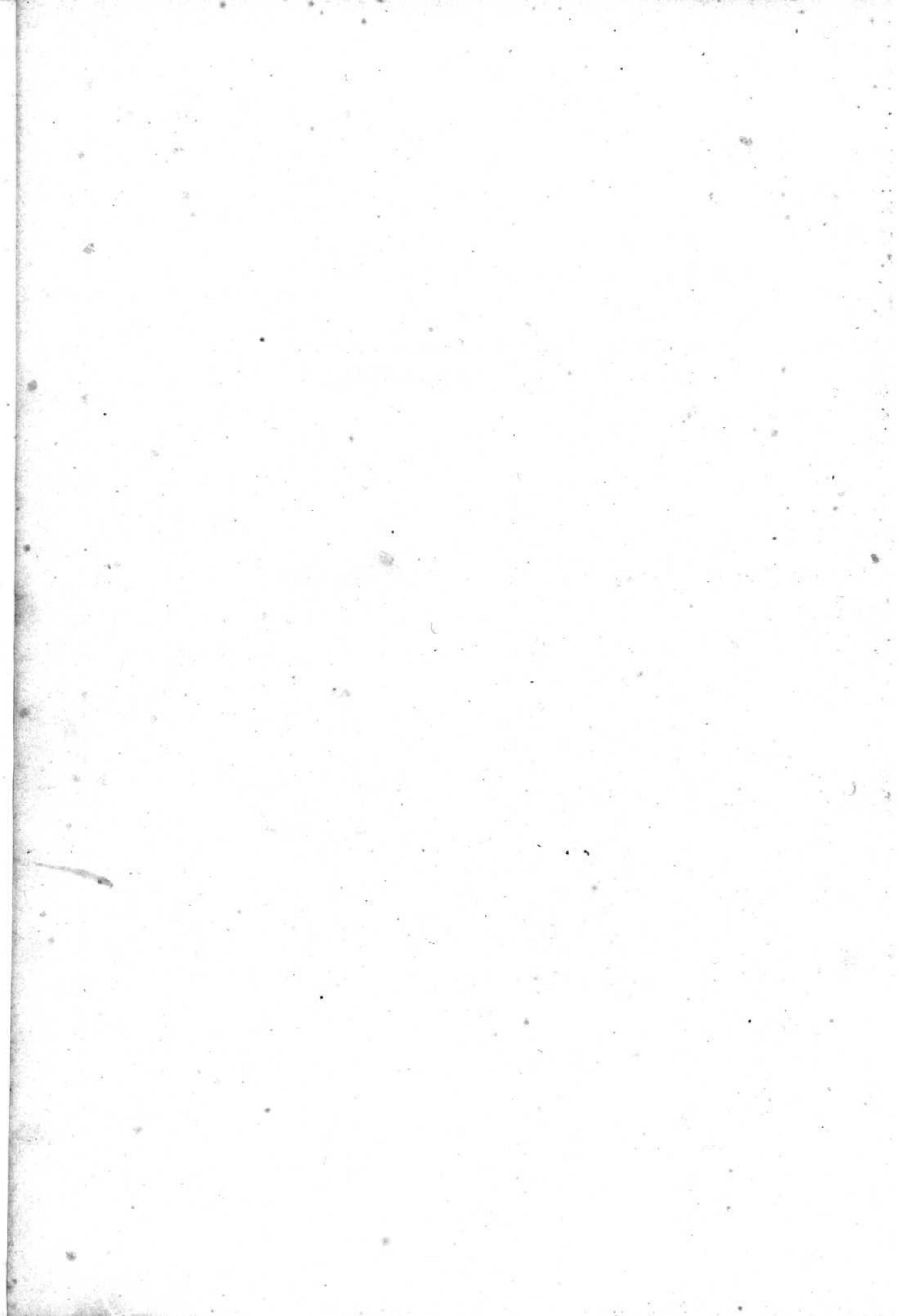
A

CÉLÉBRÉS

de l'arrondissement d'état civil d' Opples.

1873





Registre des mariages A.

N° 1

Berger Louis

Aujourd'hui 20<sup>e</sup> Septembre mil huit cent septante six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Berger Louis François agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Eclépens domicilié à Apples

Noms des parents :

fil de Jean Louis Henri et de Jeanne Marguerite Chanson

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le vingt Septembre mil huit cent cinquante deux  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Morette Juliette sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Charmont M<sup>e</sup> de Sauf domiciliée à Collombier

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Samuel et de Suzette Vincent sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Charmont M<sup>e</sup> le sept Avril mil huit cent quarante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 7 Septembre, à Eclépens le 9 Septembre, à Sauf le neuf Septembre et à Charmont M<sup>e</sup> le 11 Septembre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Francis Berger  
Juliette Moret

des témoins :

H. Cochet  
Louis Cochet Dupon

L'officier de l'état civil :

M. Fuzant

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gasparaz, Ruffens & Châlon  
à Collombier.

Le 16<sup>e</sup> X. 1876.  
So. Préfet  
P. Nautin

2  
Piquet & Mettral

Aujourd'hui vingt-neuf Décembre mil huit cent  
septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Piquet Jules Emile Charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Chenil domicilié à Chenil

Noms des parents :

fils de David Joseph et de Geneviève Adeline Piquet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Chenil le vingt-trois Avril mil huit cent quarante  
sept

Nom et profession de l'épouse :

2. Mettral Caroline Fanni Lusette

Lieu d'origine et de domicile :

de Cappel Yvis et Cuarnens domiciliée à Cappel

Noms des parents :

fille de François Louis Theur et de Madame née Kirschman

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cappel le Cinq Avril mil huit cent cinquante  
sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cappel le 13, à l'Esch le 13, à Villars  
Yvis le 16 et au Brassus le 14 Décembre 1876.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

Jules Piquet Charpentier  
Caroline Mettral

des témoins :

François Golay  
Ulrich Mettral

L'officier de l'état civil :

Eugène Fagan

Papiers présentés :

Certificats de publications,  
Autorisation de l'officier  
d'état civil du Brassus

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

l'Esch, Villars et Yvis  
et du Brassus.

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1.

Lieu d'origine et de domicile :

de

domicilié à

Noms des parents :

fils de

et de

Etat civil :

Date de la naissance :

né à

le

et

Nom et profession de l'épouse :

2.

Lieu d'origine et de domicile :

de

domiciliée à

Noms des parents :

filie de

et de

Etat civil :

Date de la naissance :

née à

le

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Aujourd'hui 31 décembre 1876 au soir le présent registre, en vertu de la loi du 24 décembre 1874 sur l'état civil et le mariage est clos pour l'année 1876 par moi, soussigné, officier d'état civil de l'arrondissement de Cognac*  
*L'officier d'état civil*  
*E. Jozan*

1877

N° 1  
Fazandese Fazand

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent Septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fazan Jean Gabriel - agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Louis Henri et de Charlotte Susanne Burban

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le vingt-neuf Juin mil huit cent quarante-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Fazan Hortense Emma Hélier

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Jean Louis Henri et de Jeanne Susanne Bastardot

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le vingt Novembre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le huit Février mil huit cent septante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Gabriel Fazan  
Emma Fazan

des témoins :

Auguste Berger  
Alexis Mathuy

L'officier de l'état civil :

E. Fazan

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N° 2.

Courthay et Fagan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Mars mil huit cent  
septante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Courthay François boulanger

de Étoy domicilié à Étoy

fil de François et de Julie Burkard

Célibataire

né à Étoy le vingt-trois Décembre mil huit cent  
et quarante trois

2. Fagan Louise Henriette Fanny négociante

de Apples domiciliée à Apples

fille de Louis Henri et de Charlotte Suzanne Burkard

Célibataire

née à Paris le vingt-trois Décembre mil huit cent  
quarante trois

Les publications ont eu lieu à Étoy et à Apples le  
8 Février mil huit cent septante sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

François CourthayLouis Fagan

des témoins :

Auguste BergerAdrien Mathy

L'officier de l'état civil :

E. Fagan

Papiers présentés :

Certificat de publication  
Autorisation de l'off. d'état civil  
de St Prof.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Prof.

N° 3

Matthey-BourrecaudAujourd'hui vingt-quatre Novembre mil huit centseptante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Matthey Charles Frédéric, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Reverolles domicilié à Reverolles

Noms des parents :

fils de Jean Marc Louis et de Catherine Elisabeth Mottel

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Reverolles le quinze Janvier mil huit cent cinquante  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourrecaud Rose Augustine Tailleuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Cyples domiciliée à Cyples

Noms des parents :

fille de Jean François et de Fanchette Agnès

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cyples le dix Novembre mil huit cent cinquante  
quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cyples le 17 Mars et à Reverolles  
le 15 Mars 1877.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Matthey  
Augustine Bourrecaud

des témoins :

Louis P. M. Aubert  
Henri Cretegnay

L'officier de l'état civil :

E. Fagan

Papiers présentés :

Certificat de publication  
Autorisation de l'officier d'état  
civil de Collanvier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collanvier

N° 14  
Paillard-Dupuis

Aujourd'hui Vingt quatre Oub mil huit cent  
Septante Sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Paillard Emile, Cordonnier

Lieu d'origine et de domicile :

de Ste Croix et Buchillon domicilié à Grancy

Noms des parents :

fils de Jean Louis Paillard et de Jeanne Susanne née Basterquin

Etat civil :

Veuf de Christina née Weimreiter de la trente un Juillet mil huit cent septante six

Date de la naissance :

né à Grancy le Dix neuf février mil huit cent quarant neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dupuis Marie Fanny

Lieu d'origine et de domicile :

de Senarsens domiciliée à Lachaux

Noms des parents :

fille de Jean Louis Dupuis et de Louise Henriette Marianna née Martin

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Senarsens le quatre Octobre mil huit cent cinquante cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Grancy le 14 Juillet à St Croix le 18  
à Senarsens et Lachaux le 16 et à St Vey le 21 Juillet 1879

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Paillard  
Fanny Dupuis

des témoins :

Lesieur Apples  
J. Mathy id.

L'officier de l'état civil :

Le remplaçant Faraz Bastard

Papiers présentés :

Certificats de publication  
Autorisation de l'officier d  
l'état civil de Grancy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

St Croix, Grancy, Cossonay  
St Vey

N° 3  
Kupper Mettral

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

" Dans sa séance du 22 Mai 1908, le Conseil d'Etat du Canton de Vaud, a ordonné, que l'acte de mariage ci contre, soit rectifié en ce sens que le nom de famille, écrit par erreur Kriepfer, soit écrit Kriefffer, et le nom de la commune, écrit par erreur Oneth avec h, sera écrit Oneth, sans h.

Apples le 30 Mai 1908  
L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier



Vu à Apples, le 19<sup>e</sup> X<sup>bre</sup> 1878.  
Le Prêtre  
M. [Signature]

Aujourd'hui vingt-un Septembre mil huit cent septante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. "Kupper" Marc Emile Louis, Scieur  
de "Oneth" - Bern domicilié à Apples  
fils de Marc Samuel et de Emilie Thérèse Bourillon  
Célibataire  
né à Maisons le Septembre mil huit cent quarante-sept.

et

2. Mettral Jenny Louis, sans profession  
de Apples, Yens et Charrin domiciliée à Apples  
fille de François Louis Henri et de Robine née Kirchman  
Célibataire  
née à S<sup>t</sup> Prof le Cinq Janvier mil huit cent cinquante-deux.

Les publications ont eu lieu à Oneth, Apples, Yens et Charrin le Dix-huit Août mil huit cent septante-sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Emile Kuffer  
Jenny Mettral

des témoins :

Hervant  
Tosand

L'officier de l'état civil :

E<sup>m</sup>e Tazan

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Oneth, Yens et Villard  
Yens

Papiers présentés :

Certificat de publications

Registre des mariages A.

N°

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Aujourd'hui le 21 décembre mil huit cent septante-sept à sept heures du soir le présent registre est clos et certifié conforme à l'acte double suivant l'article 29 de la loi fédérale du 21 décembre 1874 par moi soussigné officier de l'état civil d'Apples*  
*L'officier de l'état civil*  
*E. Fazan*

1878

N° 1

Gampert et Nochat

Aujourd'hui Dim - sept Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gampert Jean Guillaume, boucher

Lieu d'origine et de domicile :

de Stettfurt (Eurgovie) domicilié à Morges

Noms des parents :

fils de Jean Jaquet et de Anna née Eichenberger sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Morges le vingt Septembre mil-huit cent cinquante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Nochat Marie Mathilde sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de L'Abbaye domiciliée à Cappel

Noms des parents :

fille de Alexandre David Felix et de Enguine née Bonnard sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Signerolles le vingt-neuf Mai mil-huit cent cinquante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Cappel à Morges à l'Abbaye et  
à Stettfurt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

J. Gampert  
M. Nochat

des témoins :

Eng. Gampert  
J. Nochat

L'officier de l'état civil :

E. F. F. F.

Papiers présentés :

Autorisation de l'état civil de Morges  
Certificats de publications

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morges l'Abbaye et Stettfurt

## Registre des mariages A.

N° 2

Maire CochetAujourd'hui quatre Octobre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Maire Charles Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Oulens domicilié à Opfles

Noms des parents :

fils de François Samuel Henri et de Anna Louise Philippine Mathy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oulens le sept Novembre mil huit cent quarante-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cochet Emma Jeanne Henriette, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Opfles domiciliée à Opfles

Noms des parents :

fille de François Henri et de Françoise Louise Mathy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Opfles le huit Novembre mil huit cent cinquante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opfles le vingt Septembre et à  
Oulens le vingt Septembre mil huit cent septante-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Maire  
Emma Cochet

des témoins :

Auguste Maire  
Emile Cochet

L'officier de l'état civil :

M. Pagan

Papiers présentés :

Certificats de publicationsLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deOchallens

N<sup>o</sup> 3  
Mingard Bourrecon

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-deux Septembre mil huit cent  
septante-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Mingard Charles, agriculteur  
 de Chapelle domicilié à Chardonnay  
 fils de Jean Louis Benjamin et de Françoise Thérèse Marie Bernat  
Célibataire

né à La Sarra le vingt-trois juillet mil huit cent cinquante-cinq  
 et

2. Bourrecon Aline, tailleur  
 de Apples domiciliée à Apples  
 fille de Louis Gabriel et de Françoise Marguerite née Pagan  
Célibataire

née à Apples le quatorze juillet mil huit cent cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Apples, à Villars-s-Jent et à St-Cerges  
 le seize octobre mil huit cent-septante-huit.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Mingard Charles  
Aline Bourrecon

des témoins :

Edouard  
Urbain Pagan

L'officier de l'état civil :

E. Pagan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars-s-Jent et St-Cerges

Papiers présentés :

Autorisation de l'officier d'état  
civil de Villars-s-Jent  
Certificat de publications

à Apples, le 22. 9. 1878  
Le Préfet  
M. Marty

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

*Aujourd'hui trente-un  
décembre mil huit cent  
septante-huit au soir  
le présent registre est  
clôt et certifié conforme  
à l'autre double, suivant  
l'article 2 de la loi  
générale du 24 décembre  
1874 par moi soussigné  
officier d'état civil  
de l'arrondissement  
d'Apples.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1879.

N° 1

Delacrotte et Matthey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt Décembre mil huit cent  
septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Delacrotte Jean Georges  
de Yveron domicilié à Villars-Broyon  
fils de Jean Jaquet et de Louise Henriette née Crispin  
Célibataire  
né à Villars-Broyon le six Mai mil huit cent cinquante

et

2. Matthey Jenny Emma  
de Vallorbes domiciliée à Apples  
fille de Jérôme Samuel et de Suzette Judith née Bodellet  
Célibataire  
née à Bioul le vingt-huit Novembre mil huit cent quarant-huit

Les publications ont eu lieu à Apples, Villars-Broyon à Yveron  
et à Vallorbes

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Delacrotte J. Georges  
Matthey Emma

des témoins :

L. Wang  
Emile Bourcoud

L'officier de l'état civil :

Eme Fajan

Papiers présentés :

Certificat de publication  
Autorisation de l'officier d'état  
Civil de Y. S. S.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

C. S. S. d'Yveron et de  
Vallorbes.

En la 20<sup>e</sup> de 1879,  
Le Préfet  
J. P. P.

N° 2

Mercier et Pache

Aujourd'hui huit Décembre mil huit cent Septante-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Mercier Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Senlhéziac domicilié à Yens

Noms des parents :

fils de Pierre Mercier et de Françoise Boyet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Senlhéziac le sept juillet mil huit cent cinquante-un  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pache Henriette Nodalie

Lieu d'origine et de domicile :

de Forlens domiciliée à Bovoid

Noms des parents :

fille de Jean Jacques Pache et de Julie Motmay

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Bovoid le Dix Décembre mil huit cent cinquante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Yens, à Senlhéziac, à Forlens et à Bovoid

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Emile Mercier  
Henriette Pache

des témoins :

L. Daud  
Emil Boursois

L'officier de l'état civil :

E. Fozan

Papiers présentés :

Certificats de publication  
autorisation de l'officier d'état  
civil de Villars-af-Yens

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars-af-Yens, de Senlhéziac,  
de Chavonay et d'Osard.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Aujourd'hui trent-cinq  
décembre mil-huit-cent  
septant-neuf au soir,  
le présent registre est clos  
et certifié conforme à son  
contenu, suivant l'article  
24 de la loi fédérale du  
24 décembre 1874.  
par moi soussigné officier  
d'état civil de l'arrondis-  
sement d'Apples.*

*L'officier d'état civil  
Eug. Fagan*

*à Apples, le 15<sup>e</sup> 9<sup>e</sup> jan 1880.  
Le Préfet.  
M. J.*

1880

N° 1  
Cochet & Demont

Aujourd'hui vingt-trois Novembre mil huit cent  
quatre-vingt par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cochet François Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de Auguste Louis et de Jeanne Louise née Dupont

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Opples le vingt-cinq Décembre 1852

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont Aline Henriette, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de Henri Daniel et de Jeanne Louise née André

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Étoy le vingt-neuf Avril mil-huit-cent-cinquante-six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le deux Novembre  
mil-huit-cent-huitante

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

François Henri Cochet  
Aline Demont

des témoins :

L. Cottier  
Louis Baret

L'officier de l'état civil :

Em. Fagan

Papiers présentés :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N°

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

*Aujourd'hui 31  
Nécessaire 1880 au  
soir le présent  
registre est clos et  
certifié conforme à  
l'autre double sui-  
vant l'article 2  
de la loi du 24  
Nécessaire 1874, par  
moi soussigné officier  
d'état civil de l'arron-  
dissement d'Oppides  
L'officier d'état civil  
G. Fagan*

- 1881 -

N<sup>o</sup> 1  
Fazan et Pittet.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent  
huitante et un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fazan Lucien, boulangerde Apples domicilié à Applesfils de Jean Louis et de Suzanne Henriette veuve BlamontCélibatairené à Apples le vingt-Mai mil-huit-cent-cinquante-quatre

et

2. Pittet, Fanny Céline Adèle, Cuisinièrede Pampigny domiciliée à Vandœuvrefille de Charles Louis et de Louise Julie veuve FilletasCélibatairenée à Pampigny le quatre-juillet mil-huit-cent-cinquante-cinqLes publications ont eu lieu à Apples, à Pampigny et àVandœuvre le 27 Août mil-huit-cent-huitante-et-un

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Lucien FazanAdèle Pittet

des témoins :

Emile BourcandGeorges Prory

L'officier de l'état civil :

E. Fazan

Papiers présentés :

Certificats de publications.

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

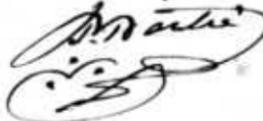
Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny etVandœuvre

Du le 29. 9. 1881.

Le Prêtre

M. Martin  


N° 2

Cottier et Demont.

Aujourd'hui vingt-neuf Novembre mil huit cent huitante et un par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cottier Edouard Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples et Neugemont domicilié à Apples

Noms des parents :

fil de François Louis Henri et de Jeanne Louise née Pittet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le 20 juillet mil huit cent quarante-sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont Marie Eugénie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Louis Henri et de Marie Louise née Chaubert

Etat civil :

Célibataire.

Date de la naissance :

née à Villars-Broyon le quinze Octobre mil huit cent cinquante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples et à Neugemont le vingt Novembre mil huit cent huitante et un.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

E. Cottier  
Marie Demont

des témoins :

François Desprez  
Georges Borey

L'officier de l'état civil :

E. Fagan

Papiers présentés :

Certificat de publication.

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Neugemont.

Aujourd'hui 31 Decembre 1881  
au soir le présent registre  
est clos et certifié conforme  
à l'acte double suivant  
l'article 2 de la loi fédérale  
du 21 Decembre 1874  
par moi soussigné officier  
d'état civil de l'arrondissement  
de Apples.

L'officier d'état civil.  
E. Fagan

Le 9 Janvier 1882.  
Le Préfet  
[Signature]

Registre des mariages A.

N° 1

Cochet et Demand

Aujourd'hui Vingt-neuf Juin mil huit cent  
huitante deux par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cochet Jules Gustave, tailleur d'habits

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Jean Gabriel Jules et de Jeanne Alexandrine Paulin Capelle

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le huit novembre mil huit cent cinquante huit

Nom et profession de l'épouse :

2. Demand Jenni Louise, Cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Henri Daniel et de Jeanne Louis André

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Charvonnay le vingt-neuf Mars mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 7 Juin mil huit cent  
huitante deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

J<sup>de</sup> Cochet

Emile Bourcand

L<sup>de</sup> Demand

Es. Dancer

p<sup>r</sup> l'officier de l'état civil :

Le remplaçant Gagan-Bastardos

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificat de publication

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Le n° 1, à la page 21, est celui de la dernière inscription faite dans l'annuaire 1882. Les deux doubles du présent registre sont conformes. Ce que nous certifions Apples le 2 Janvier 1883.*

*Officier de l'état civil. G<sup>de</sup> Cochet  
E<sup>de</sup> Demand*



*Vu à Apples, le 23  
Aout 1882.*

*Le Préfet  
D<sup>r</sup> André  
[Signature]*



*Un double a été remis le 3 Janvier 1883 à l'autorité cantonale en exécution de l'Art. 2 de la loi Apples le 2 Janvier 1883.*

*Officier de l'état civil.  
G<sup>de</sup> Cochet*

1883

N° 1  
Chaillet-Fayan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt sept Janvier mil huit cent  
huitante trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Chaillet Marc Francois, agriculteur  
de L'Isle domicilié à L'Isle  
fils de Isaac Frédéric et de Jeanne Louise Oubouille née Gruy  
Célibataire

né à Villars-Bon le premier Septembre mil huit cent quatre-vingt

et

2. Fayan Jeanne Marie, négociante  
de Apples domiciliée à Apples  
fille de Gouit Henri et de Charlote Susan Marie Bruchet  
Célibataire

née à Paris le cinq Octobre mil huit cent quarante cinq

Les publications ont eu lieu à Apples le 2 Janvier 1883 et à  
L'Isle le 3 Janvier 1883

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Marc Francois Chaillet  
Marie Chaillet

des témoins :

Emile Bourcier à Apples  
Georges Dorey à Apples

L'officier de l'état civil :

E. Fayan

Papiers présentés :

Certificat de  
publication

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

L'Isle

N° 2  
Cerey et Chevalier

Aujourd'hui huit Juin mil huit cent  
huitante-trois par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Cerey Jean Francois, agriculteur  
de Cheseauf domicilié à Bière  
fils de Antoine Simon et de Lisette nee Veg. Diez  
Célibataire  
né à Cheseauf le six juillet mil huit cent trente

et  
2. Chevalier Marie Louise, nee Inverdin  
de Belmont et Epenes domiciliée à Apples  
fille de Francois Inverdin et de Jeanne Marie de Gaurat  
veuve de Chevalier Jules Deslongchamps 1841.  
née à Fey le vingt huit Mai 1852.

Les publications ont eu lieu à Apples, à Belmont à  
Bière et à Cheseauf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Francois Cerey  
Louise Cerey

Henri Sartet }  
Joseph }  
a. apphs.

L'officier de l'état civil :

Em. Fagan

Papiers présentés :

Certificat de  
publication

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Cheseauf, Bière  
et Belmont.

Pa le 5 Janvier 1884  
Le Préfet  
M. Sartet

Le N° 2 à la page 23 est  
celui de la dernière inscription  
faite dans l'année 1883. Les  
2 doubles du présent registre  
sont conformes, ce que nous  
certifions.  
Apples le 3 Janvier 1884

L'officier de l'état civil.  
Em. Fagan

Un double a été remis le 7 Janvier 1884 à l'autorité cantonale  
en exécution de l'art 2 de la loi.  
Apples le 7 Janvier 1884. L'officier de l'état civil.  
Em. Fagan

1884

N° 1

Mejonnier et Guignard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois avril mil-huit cent  
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Mejonnier Eugène, boulanger  
de Mejonnier domicilié à Meorges  
fils de Pierre Abraham et de Jeanne Suzanne née Satche  
Célibataire  
né à Courange (Vaud) le vingt-deux Mars mil-huit cent cinquante-huit

et

2. Guignard Misy Sophie, cuisinière  
de L'Abbaye domiciliée à Meorges  
fille de David Louis et de Sophie Henriette née Meynard  
Célibataire  
née à St-Biaise le neuf juin mil-huit cent cinquante-dix

Les publications ont eu lieu à Mejonnier le vingt-huit Février, à Meorges  
et à l'Abbaye le premier Mars mil-huit cent huitante-quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugène Mejonnier  
Misy Mejonnier née Guignard Charles de Herria

des témoins :

J. Matthys  
Charles de Herria

L'officier de l'état civil :

E. Fagan

Papiers présentés :

Acte de naissance de célibataire  
mariage et certificat de  
publication.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Mejonnier de Meorges  
et de l'Abbaye.

N° 2.

Manigley et  
Durussel.

Aujourd'hui Neige Mai mil huit cent  
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
Date des publications :

1. Manigley Charles, tonnelier  
de Châtillens domicilié à Apples  
fils de Jules Samuel Henri et de Marie Françoise Julie Schoppa  
veuf de Catherine Julie née Belet le vingt-huit Mai mil huit cent huitante-un  
né à Orléans le vingt-sept Janvier mil huit cent quarante-trois.

et  
2. Durussel Julie, ménagère.  
de Seigneuf domiciliée à Cottens  
fille de Jean Charles et de Anna Susanne Chiffard  
Célibataire  
née à Grandjean le Vif Décembre mil huit cent quarante-quatre

Les publications ont eu lieu à Apples le 29, à Châtillens le 29, à  
Cottens le 30 et à Seigneuf le 31 Mars 1854

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Charles Manigley  
Julie Manigley

des témoins :

J. Matthey regent  
Henri Fagan

L'officier de l'état civil :

E. Fagan

Papiers présentés :

Extraits de naissance des deux  
époux et acte du décès de  
la première femme de l'époux

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Châtillens, Seigneuf et  
Cottens.

N° 3.

Cochet & Demont

Aujourd'hui seize Mai mil huit cent huitante quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cochet Louis Emile, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fil de Auguste Louis et de Jeanne Louise Dupont

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le vingt-un Décembre mil huit cent cinquante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont Julie Emma, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Jean Gabriel et de Jenny Susanne Kochet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le sept Novembre mil huit cent cinquante huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le vingt quatre  
Avril mil huit cent huitante quatre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Emile Cochet  
Emma Demont

des témoins :

[Signature]  
[Signature]

L'officier de l'état civil :

[Signature]

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

N<sup>o</sup> 4.Decollogny et PapanAujourd'hui trois juin mil huit centhuitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Decollogny Lucien Benjamin, Agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples et Néverolles domicilié à Néverolles

Noms des parents :

fils de Jacques Louis Marc Fils et de Jeanne Louise Matthey

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Néverolles le seize décembre mil huit cent cinquante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Papan Ida Esrère Anna, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Jean Louis Henri et de Jeanne Suzanne Battard

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le quatre Mars mil huit cent soixant

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples et à Néverolles le  
vingt-trois mai mil huit cent huitante-quatre.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Lucien Decollogny  
Anna Decollogny

des témoins :

Charles Matthey à Néverolles  
John Estegny à Néverolles

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Certificat de publication  
Autant de célibat  
mariage hors de l'arrondissement  
de l'arrondissement de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Vullierens.

N<sup>o</sup> 5  
Delacretay et  
Matthey.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un juin mil huit cent  
quarante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Delacretay Jean Louis Henri, agriculteur  
de Yvonne domicilié à Villars-Bazon  
fils de Jean Jaquet et de Louise Thérèse née Triquet  
Célibataire

né à Villars-Bazon le premier juin mil huit cent quarante-huit  
et

2. Matthey Félicie Mathilde, ménagère  
de Vallorbes domiciliée à Apples  
fille de Jérôme Samuel et de Suzanne Thérèse Ubold  
Célibataire

née à Val Bière le vingt-quatre septembre mil huit cent quarante-huit

Les publications ont eu lieu à Apples, Vallorbes G. S. et  
Yvonne.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Henri Delacretay  
Mathilde Delacretay

des témoins :

J. J. Binder  
H. B. à Stange

L'officier de l'état civil :

E. Faron

Papiers présentés :

Certificat de célébration  
de mariage de l'état civil  
de G. S.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yvonne G. S. et  
Vallorbes.

Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 6.  
Cochet et  
Fauchs.

Nom et profession de l'époux :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Nom et profession de l'épouse :  
Lieu d'origine et de domicile :  
Noms des parents :  
Etat civil :  
Date de la naissance :  
  
Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Septembre mil huit cent  
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :  
1. Cochet Charles Frederich, Genearme  
de Apples domicilié à Le Sentier, poste de Soubert  
fils de Auguste Cochet et de Jeanne Cochet née Dupont  
Célibataire  
né à Apples le sept Août mil huit cent soixante  
et  
2. Fauchs Elisa, tailleur  
de Coisins domiciliée à Coppet  
fille de Daniel Frederich et de Louise Catherine née Gensmann  
Célibataire  
née à Averches le huit Septembre mil huit cent soixante  
Les publications ont eu lieu à Apples, à Coisins, à Coppet  
et au Sentier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Cochet C<sup>te</sup> Genearme  
Elisa Fauchs

des témoins :  
Fauchs F. typ. Char. de Soubert  
Fr. Cochet Apples

L'officier de l'état civil :  
Gen. Fauchs

Papiers présentés :  
Authorisation de célébration  
de mariage sous le patronage de  
de l'époux  
Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de  
Coisins de Coppet et du  
Sentier

N° 4

Mercier et Muller.

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt-sept Novembre mil huit cent  
huitante-quatre par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Mercier, Henri David, agriculteur  
 de Senthérieux domicilié à Yens  
 fils de Pierre Mercier et de Françoise née Bonet  
célibataire  
 né à Senthérieux le cinq Juin mil huit cent cinquante-six  
 et  
 2. Muller Elisa Fanny, sans profession  
 de Yens domiciliée à Yens  
 fille de Jean Louis Muller et de Jeanne Thérèse née Dupuis  
Célibataire  
 née à Yens le dix-huit Mai mil huit cent cinquante-neuf  
 Les publications ont eu lieu à Senthérieux et à Yens.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

David Mercier  
Elise Mercier

des témoins :

Frédéric Muller à Yens  
Emile Mercier à Yens

L'officier de l'état civil :

E. Fagan

Papiers présentés :

Autant de célibataire  
de mariage sans empêchement  
de la part de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Yens et de Senthérieux

N° 8.

*Dubosson et  
Mutter.  
Mercier.*

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui *vingt-sept Novembre* mil huit cent

*huitante-quatre* par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. *Dubosson Daniel Alfred, agriculteur*

de *Charmant* domicilié à *Yens.*

fil de *Louis Daniel Dubosson* et de *Henriette Marguerite Luthmann née V. P. P.*

*Célibataire*

né à *Yens* le *premier Juin mil huit cent soixante*

et

2. *Mercier Lucie, sans profession.*

de *Sentheriaz* domiciliée à *Yens.*

filie de *Pierre Mercier* et de *Françoise née Bobet*

*Célibataire*

née à *Sentheriaz* le *vingt Décembre mil huit cent soixante-un*

Les publications ont eu lieu à *Yens à Charmant et à Sentheriaz.*

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

*Alfred Dubosson*  
*Lucie Dubosson*

des témoins :

*Emile Mercier à Yens*  
*Friedrich Mutter à Yens*

L'officier de l'état civil :

*E. Fagan*

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

*Yens de Collombier et*  
*de Sentheriaz.*

Papiers présentés :

*Autorisation de célébration*  
*de mariage sans mariage*  
*du domicile de l'époux*

*Approuvé la radiation de  
mon Mutter, ci-dessus  
en mariage. E. Fagan  
off. civ.*

*Vu le 6<sup>e</sup> Janvier 1885.*

*Le Préfet*  
*J. P. P.*

*Le N° 8 à la page 31 est celui  
de la dernière inscription faite  
dans l'année 1884. Les  
deux doubles sont conformes  
à ce que nous certifions.*

*Le 6 Janvier 1885  
L'officier d'état civil.  
E. Fagan*

*Un double a été remis à  
l'autorité cantonale en  
exécution de l'article 2 de la loi,  
le 8 Janvier 1885.*

*Approuvé le 8 Janvier 1885.  
L'officier de l'état civil.  
E. Fagan*



1885

N. 1.  
Fazan et  
Schweingruber.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-cinq Avril mil huit cent  
huitante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Fazan Ulysse, agriculteur  
de Apples domicilié à Apples  
fils de Henri Louis Fazan et de Jenny Henriette née Guibon  
Célibataire  
né à Apples le vingt-deux Mai mil-huit cent-soixante-deux

et

2. Schweingruber Marguerite, couturière  
de Neüeggisberg (Berne) domiciliée à Morges  
fille de Samuel Schweingruber et de Marie Hofmann  
Célibataire  
née à Dimmerwald le vingt Décembre mil-huit cent-soixante

Les publications ont eu lieu à Apples à Morges et à  
Neüeggisberg.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ulysse Fazan  
Marguerite Fazan

des témoins :

Henri Serot à Villars sous Yend  
Eugène Appelquier à Apples

L'officier de l'état civil :

Emil Fazan

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Morges et de  
Neüeggisberg.

N° 2.

Cretegnay et  
Demorot.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui huit Mai mil huit cent  
huitante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Cretegnay John Francois Louis, agriculteur  
de Neversalles domicilié à Neversalles  
fils de Jean Francois Louis et de Marie Louise Lucie Morrot.  
Célibataire  
né à Neversalles le Deux Mars mil huit cent cinquante quatre

et

2. Demorot Fanni Louis, ménagère  
de Apples domiciliée à Apples  
fille de Francois Louis et de Geneviève Gabrielle Zimmerman  
Célibataire  
née à Apples le huit Mai mil huit cent soixante et un

Les publications ont eu lieu à Apples et à Neversalles

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

John Cretegnay  
Fanni Demorot

des témoins :

Eme Decollogny à Apples  
Eme Cretegnay à Neversalles

L'officier de l'état civil :

Eme Fournier

Papiers présentés :

Autorisation de célébration  
de mariage sans l'assistance  
ment de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Colombier.

N° 3

Mange et  
Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-quatre Octobre mil huit cent  
huitante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Mange Oscar Louis Henry, agriculteur  
de Bière domicilié à Bière  
fils de Louis Henri Frédéric et de Charlotte Saline née Manet  
Célibataire  
né à Bière le Douze Novembre mil-huit-cent-cinquante-sept

et

2. Cochet Louise Elisa, sans profession  
de Apples domiciliée à Apples  
fille de Jean François et de Françoise Vator  
Célibataire  
née à Apples le vingt-sept Janvier mil-huit-cent-soixante-quatre

Les publications ont eu lieu à Apples et à Bière  
les Douze et treize Octobre

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Oscar Mange  
Louise Mange

des témoins :

H. ... Apples  
Bureau ... à Bière

L'officier de l'état civil :

Gene Fagan

Papiers présentés :

Attestation de célibat  
de mariage hors mariage  
ment de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bière.

N<sup>o</sup> 4  
Wanger et  
Vuffray

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
 Date des publications :

Aujourd'hui quatre Décembre mil huit cent  
huitante-cinq par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Wanger Jean Philippe, cordonnier  
 de Gamprie (Principauté de Grèce) domicilié à Apples  
 fils de pothume de Jean Wanger et de Marianne née Sthud de  
Célibataire  
 né à La Sava (Vaud) le six Janvier mil huit cent cinquante-trois  
 et

2. Vuffray Victoire Melanie, ménagère  
 de Vufflens-le-Château - domiciliée à Apples  
 fille de Francois Samuel et de Louise Jenny née Demont  
Célibataire  
 née à Apples - le six Mai mil huit cent cinquante-huit

Les publications ont eu lieu à Apples et Vufflens-le-château  
 le 6 Juin mil huit cent huitante-cinq

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :  
Jean Wanger  
Melanie Wanger

des témoins :  
Emile Bourdon : Apples  
Thi Jutter un : Apples

L'officier de l'état civil :  
Em Fagan

Papiers présentés :  
Servis de célébration de mariage  
accordé par le Département de Justice et Police, Certificat de publication.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de  
Vufflens-le-château et  
la Chancellerie cantonale.

Le 26 avril 1926  
 Le Département fédéral  
 de Justice et Police a  
 prononcé la réintégration  
 native de M<sup>lle</sup> Victoire  
 Melanie Wanger née  
 Vuffray, veuve de Jean  
 Philippe Wanger dès le  
 4 juillet 1921, domiciliée  
 Chavannes le Veillon  
 sous le droit de cité  
 du Canton de Vaud et de  
 la Commune de Vufflens  
 le-Château.  
 L'officier de l'état civil  
 J. Rochat.



V. : Apples, le 12<sup>e</sup> Décembre 1885.  
 Le Pr<sup>et</sup>  
Martin

Le N<sup>o</sup> 4 à la page 35 est celui  
 de la dernière inscription faite  
 dans l'annuaire 1885. Les deux  
 doubles du présent registre sont  
 conformes et que nous certifions  
 Apples le 24 Janvier 1886.



Un double a été remis à l'autorité cantonale en observation  
 de l'article 2 de la loi le 5 Janvier 1886.  
 L'officier de l'état civil.  
Em Fagan



N° 1

Demont & Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Avril mil huit cent huitante-six par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Demont Auguste Donat, agriculteur  
de Apples domicilié à Apples  
fils de Jean Gabriel et de Jenny Susanna Rochat  
célibataire

né à Apples le vingt Décembre mil huit cent quarante-neuf

et

2. Cochet Louise Alexandrine, couturière  
de Apples domiciliée à Genève rue du Rhône 59  
fille de Auguste Louis et de Jeanne Louise Dupont  
célibataire

née à Chardonnay le sept Novembre mil huit cent cinquante

Les publications ont eu lieu à Apples le 13 et à Genève le 14 Mars 1886

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Auguste Demont  
Louise Demont

des témoins :

L. Vaud Apples  
J. Cochet id.

L'officier de l'état civil :

E. Fozan

Papiers présentés :

Certificat de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Genève

Registre des mariages A.

N° 4.

Brot et Matthey

Aujourd'hui 27 Novembre mil huit cent

huitante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Brot Jules Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples et Bussy domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Pierre Henri Brot et de Genevieve Susanne Brand

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le quatorze Mai mil-huit-cent-vingt-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Matthey Genevieve Augustine Clementine nee Sack

Lieu d'origine et de domicile :

de Neuverolles domiciliée à Neuverolles

Noms des parents :

fille de François Samuel Sack et de Jeanne Genevieve Thérèse Thode Appeligne

Etat civil :

veuve de Matthey Gustave Eugène né le vingt-huit Mai mil-huit-cent-huitante-cinq

Date de la naissance :

née à Ballens le vingt-cinq Mars mil-huit-cent-soixante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 23 à Neuverolles et Bussy  
le 24 Octobre 1886

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Brot

E. Bourgeois - Apples

Clementine Brot

Charles & Henri de

L'officier de l'état civil :

E. Fagan

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collombier et Pillard

et Yverne

Papiers présentés :

Certificat de publication



Le n° 2, à la page 37 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1886. Les deux doubles du présent registre sont conformes à ce que nous certifions

Apples le 5 Janvier 1887

Officier de l'état civil

J. Prochat Cottier

Vu à Apples, le 17<sup>e</sup> 9. 1886  
Le Préfet

Vu à Yverne, le 20<sup>e</sup> 9. 1886  
Le Préfet

Un double a été remis le 6 Janvier 1887 à l'autorité Cantonale en exécution de l'art 2 de la loi.

Apples le 6 Janvier 1887



Officier de l'état civil  
J. Prochat Cottier

1887

N° 1

Tazan et Bichsel

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui trois Mars mil huit cent  
huitante sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Tazan Justin Henri, agriculteur  
de Opples domicilié à Opples  
fils de Tazan Marc Francois et de Georgette Jeanne Susanne née Seaman  
Etat civil : Célibataire  
né à Opples le quinze septembre mil huit cent cinquante sept

2. Bichsel Anna Marguerite  
de Biglen Bern domiciliée à Preutigen Bern  
fille de Bichsel Francis Jean Samuel et de Marguerite née Gobeli  
Etat civil : Célibataire  
née à Preutigen Bern le trois février mil huit cent

Les publications ont eu lieu à Opples le cinq, à Biglen le six, et à Preutigen le sept février mil huit cent huitante sept.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Justin Tazan

Emile Pourcord Opples

Anna Marguerite Bichsel  
Représentée par son père Tazan

François Desponds Essonay

L'officier de l'état civil :

J. Rachat Cottier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication

officiers de l'état civil de

Biglen et de  
Preutigen.

*Opposé le mot cent ajouté  
à la douzième ligne  
J. Rachat Cottier  
officier d'état civil*

N° 21

Dubois et Bourrecoq

Aujourd'hui sept Juin mil huit cent  
huitante-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubois Jules, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézières domicilié à Collombier

Noms des parents :

fils de Pierre Frédéric Dubois et de Odile née Renaud

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né au Petit Chégaron le vingt-deux Décembre mil huit cent <sup>soixante</sup> ~~soixant~~

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bourrecoq Fanchette, Julie, Estelle, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de Louis Bourrecoq, veuf et de Jeanne Louise, née Paul

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Opples le trente Août mil huit cent soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Mézières le six, à Opples le sept,  
et à Collombier le sept Mai, mil huit cent huitante-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Dubois  
Julie Dubois

des témoins :

Théophile Collombier  
L. Dancy Opples

L'officier de l'état civil :

J. Prochet, Collier

Papiers présentés :

Autorisation de célébration  
de mariage hors l'arrondis-  
sement de l'époux.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Mézières et Collombier

N<sup>o</sup> 3  
Dubi et Baud

Aujourd'hui Dix Septembre mil huit cent  
quatre-vingt-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubi Jean Emile, laitier

Lieu d'origine et de domicile :

de Reuchy canton de Porrenne domicilié à Oppeles

Noms des parents :

fils de Jean Dubi et de Julie Caroline née Lang

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Quillier le sept Octobre mil huit cent soixante quatre

Nom et profession de l'épouse :

2. Baud Marie Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Oppeles domiciliée à Oppeles

Noms des parents :

fille de Isaac Henri Baud et de Sophie Joséphine née Desvats

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Paris le premier Mai mil huit cent soixante quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Oppeles 13 Août 1887 et à Reuchy le  
quinze Août mil huit cent quatre-vingt-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

Jean Dubi  
Louise Dubi

des témoins :

Emile Dewloogy Oppeles  
Element Oppeles

L'officier de l'état civil :

J. Prochat Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Reuchy canton de Porrenne

Val 22 1887. Le Préfet.  
J. F.

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

2. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Le n° 3, à la page 40, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1884.*

*Les deux doubles du présent registre sont conformes ce que nous certifions.*

*Apples le 7 Janvier 1888*

*Officier de l'état civil*

*J. Probat Cottier*

*Un double a été remis à l'autorité Cantonale le 7 Janvier 1888 en exécution de l'art. 2 de la loi*

*Apples le 7 Janvier 1888*

*Officier de l'état civil*

*J. Probat Cottier*



N° 1  
Manigley et Dupont

Aujourd'hui cinq Octobre mil huit cent  
quatre-vingt-huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Manigley Charles Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Châtillens domicilié à Apples

Noms des parents :

fil de Charles Manigley et de Catherine Julie, née Belet

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Rausanne le quinze <sup>sept</sup> Novembre, mil huit cent soixant  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dupont Henriette, Susette, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Morges

Noms des parents :

fil de feu François Louis Dupont et de Sasanne Henriette, née Meylan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le trente Décembre, mil huit cent soixante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples, et à Morges le quinze Septembre, à Châtillens le dix-huit Septembre, mil huit cent quatre-vingt-huit

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Manigley  
Henriette Manigley

des témoins :

Ernest Boncompagni Apples  
Ed. Durand Apples

L'officier de l'état civil :

J. Prochat, Cottiers

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

(Châtillens) Oron  
Morges

*M. Apples, le 17 décembre 1888,  
Le Prêtre  
Amanté  
C. F.*

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*Le n° 10 la page 42 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1888*

*Les deux doubles sont conformes ce que nous certifions.*

*Apples le 3 Janvier 1889  
L'officier de l'état civil  
J. Prochat. Cottier*

*Un double a été remis le 4 Janvier 1889 à l'autorité Cantonale en exécution de l'art 2 de la loi*

*Apples le 3 Janvier 1889  
L'officier de l'état civil  
J. Prochat. Cottier*



1889

N° 1

Bourrecoût et André

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf novembre mil huit cent  
quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Bourrecoût Jules-François-Emile, agriculteur

de Ceples domicilié à Ceples

fil(s) de feu Jean-François Bourrecoût et de Fanchette, née Oguet

Célibataire

né à Ceples le vingt Mai, mil-huit-cent-soixante-deux

et

2. André Louis Alice, sans profession

de Yens domiciliée à le Moulin riens Yens

fil(le) de Jules-Henri André et de Jeanne-Henriette, née Corday

Célibataire

née à Yens le dix-neuf Octobre, mil-huit-cent-soixante-huit

Les publications ont eu lieu à Ceples le premier novembre, à Yens le  
deux novembre mil huit cent quatre-vingt-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Bourrecoût

Alice Bourrecoût

des témoins :

Georges Bovey ceples

M. Emile Mary

L'officier de l'état civil :

J. Rochat Cottin

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Villars-sous-Yens

Vu le 26<sup>e</sup> Décembre 1889.  
Le Préfet  
M. Martini

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

filles de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*Le n° 1 à la page 44 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1884*

*les deux doubles sont conformes ce que nous certifions*

*Apples le 6 Janvier 1890*

*Officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier*

*Un double a été remis le 6 Janvier 1890, à l'autorité Cantonale en exécution de l'art 2 de la loi*

*Apples le 6 Janvier 1890*

*L'officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier*



1890

N° 1

Champendal Girardet

Aujourd'hui vingt-un Janvier mil huit centquatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Champendal Louis-Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Ballens domicilié au pré de Bachoux Opples

Noms des parents :

fils de François Louis Champendal et de Marie Jenny, née Chauvy

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Froidville Ballens le vingt-sept Avril mil huit cent soixante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Girardet Susanne, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Penthalaz domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de feu Marc François Girardet et de Françoise née Paul sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Opples le vingt-un Janvier mil huit cent septant

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 2 à Penthalaz le 3 et à Ballens le 4 Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Champendal  
Susanne Champendal

des témoins :

Ch. Bauer Apples  
Charles Is Henri  
Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochot Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Ballens et Cosnay

Registre des mariages A.

N° 2  
Gosseron & Dupont

Aujourd'hui deux Mai mil huit cent quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gosseron Charles-Samuel, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Montheroz domicilié à Opples

Noms des parents :

fil de Louis-Daniel Gosseron et de ~~Marie~~ Louise, née Liardon

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Montheroz le onze Mai mil huit cent soixante-sept.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dupont Fanni-Oline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domiciliée à Opples

Noms des parents :

filie de François-Louis Dupont et de Susanne Henriette, née Meylan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Opples le quatorze Juin mil huit cent soixante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 2, à Montheroz le 3 Avril 1890

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Charles Gosseron Ls. Oudon Opples  
Fanni Gosseron Ls. Henriet Opples

L'officier de l'état civil :

V. Prochat Cottier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Certificats de publication

Ginzel

N<sup>o</sup> 3  
Dubois et Vuffray

Aujourd'hui quinze Août mil huit cent  
quatre-vingt-Dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubois Jules agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Mézieres domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de Dubois Pierre Frédéric et de Lambelet Jeanne Françoise

Etat civil :

veuf des le onze Août mil huit cent quatre-vingt-huit, de Françoise Julie Lotelle  
M<sup>re</sup> Bourgeois

Date de la naissance :

né au Petit Chésart le vingt-deux Décembre mil huit cent soixante-dix

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Vuffray Cécile Jenny, femme de chambre

Lieu d'origine et de domicile :

de Vufflens-le-Château domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de Vuffray François Samuel et de Jenny Louise nee Demont sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Opples le onze Février mil huit cent soixante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 14 à Vufflens-le-Château  
et à Méziers le 15 Juin 1890

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Jules Dubois  
Jenny Dubois

des témoins :

Georges Georges Opples  
Vuffray John St. Paul

L'officier de l'état civil :

P. Probat Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vufflens-le-Château  
et Méziers

N<sup>o</sup> 4  
Berger & Hänni

Aujourd'hui trois Octobre mil huit cent  
quatre-vingt-dix par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Berger Jean Louis-Henri, tailleur

Lieu d'origine et de domicile :

de Eclépens domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Pierre Berger décédé et de Franchette, née Menétray décédée

Etat civil :

veuf de Jeanne Marguerite, née Chanson, décédée le vingt-neuf Juin mil huit cent

Date de la naissance :

né à Cossonay le vingt-sept Mai mil huit cent-dix-neuf

Nom et profession de l'épouse :

2. Hänni Christine, née Zahnd, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Toffen (Berne) domiciliée à Preverolles

Noms des parents :

fille de Ulric Zahnd décédé et de Catherine Hostettler décédée

Etat civil :

veuve de Hänni Christian, décédé le vingt-trois Mars mil huit cent quatre-vingt-neuf

Date de la naissance :

née à Guggisberg le vingt-trois Avril mil huit cent-trente-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 10, à Belp le 12 à Eclépens le 12  
et à Preverolles le 13 Septembre 1890

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Vu le 15<sup>e</sup> Décembre 1890.

le Préfet

*(Signature)*

Signatures

des époux :

Louis Berger  
Guishina Graff

des témoins :

Georges Borey Apples  
Le Henric Apples

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Collombin, La-Sarrazet  
Belp (Berne)

Le n<sup>o</sup> 4 à la page 49 est celui  
de la dernière inscription  
faite dans l'année 1890  
Les deux doubles du présent re-  
gistre sont conformes ce  
que nous certifions.

Apples le 6 Janvier 1891

L'officier de l'état civil

J. Prochat-Cottier



Un double a été remis le  
6 Janvier 1891 à l'autorité  
Cantonale, en exécution  
de l'art 2 de la loi

Apples le 6 Janvier 1891

L'officier de l'état civil

J. Prochat-Cottier



1891

n° 1

Fazan et Moret

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Septembre mil huit cent  
quatre-vingt-onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Fazan Victor-Jules, agriculteur  
de Opples domicilié à Opples  
fils de Jean-Henri Fazan et de Marie-Henriette, née Piquet  
Célibataire  
né à Opples le vingt-neuf Mars mil-huit-soixante-sept

et

2. Moret-Marie-Julie, cuisinière  
de Clarmont et de Vaul domiciliée à Clarmont  
fille de Jean-Samuel Moret et de Marie, née Prudot  
Célibataire  
née à Clarmont le quatre Avril Mil-huit-cent-soixante-cinq

Les publications ont eu lieu à Opples le 29 Août 1891, à Clarmont  
et Vaul le 30 Août 1891

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Victor Fazan  
Julie Fazan

des témoins :

A. Moret Soudier  
Fazan Ferdinand Beverolle

L'officier de l'état civil :

J. Rochat Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publications  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Collombin et  
Vufflens-le-Château

Vu le 9<sup>e</sup> Décembre 1891.

Le Préfet.

[Signature]

N<sup>o</sup> 2  
Thomi et Croisier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre mil huit cent  
quatre vingt-onze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Thomi Jean - Instructeur fédéral  
de Landsdorf, canton Berne domicilié à Pière  
fils de Jacob Thomi décédé et de Elisabeth, née Nühlethaler  
Célibataire domiciliée à Neuchâtel

né à S<sup>t</sup> Blaise, Neuchâtel le vingt-cinq Octobre, mil-huit-cent-soixante-cinq  
et

2. Croisier, Octavie, sans profession  
de Pière (Caillay) domiciliée à Pière (Caillay)  
fille de Isac-Etienne-Croisier à Pière et de Madelaine, née Fünfbrunnen, sa femme  
Célibataire

née à Pière (Caillay) le trente Mai, mil-huit-cent-septante-un

Les publications ont eu lieu à Pière le vingt novembre, mil-huit-cent-quatre  
vingt-onze, à Biglen le vingt-un novembre " 1891

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Thomi  
Octavie Thomi

des témoins :

Attestés à Pière  
Yves...  
Pière...

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébration  
de mariage, de l'état civil  
de Pière

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Pière et Biglen, canton  
(de Berne)

Le n<sup>o</sup> 2 a la page 51 est  
celui de la dernière ins-  
cription faite dans  
l'année 1891.

Les deux doubles du présent  
registre sont conformes.  
Ce que nous certifions

Apples le 7 Janvier 1892

L'officier de l'état civil

J. Prochat-Cottier

Un double a été remis le 7  
Janvier 1892 à l'autorité  
Cantonale, en exécution  
de l'art. 2 de la loi

Apples le 7 Janvier 1892

L'officier de l'état civil

J. Prochat-Cottier



1892

n° 1

Barbay et Dogny

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui Dix-huit Mars mil huit cent  
quatre vingt-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Barbay Jules-François, agriculteur

de Pomy domicilié à Apples

fil de Pierre-Elie-François Barbay et de Jeannette, née Odor Jécédès

Célibataire

né à Suitteboeuf le cinq Septembre mil-huit-cent-cinquant-huit

et

2. Dogny, née Ecuffey Jeannette-Marie, ménagère

de Bioley-Orjullaz domiciliée à Apples

fille de David-Samuel Ecuffey et de Françoise-Marguerite, née Chapillon

veuve de Dogny François-Dominique, des le trente Mars mil-huit-cent-quatre

née à Orjuz le onze Septembre mil-huit-cent-quarante

Les publications ont eu lieu à Apples le quatorze, à Bioley-Orjullaz le  
seize et à Pomy le dix-sept février, mil-huit-cent-quatre vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Barbay François  
Barbay Jeannette

des témoins :

H. Cochet à Apples  
L. Dano Apples

L'officier de l'état civil :

J. Prichat-Cottin

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Echallens. et  
Alrsins

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 2  
 Meylan et Félix

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Aouil mil huit cent  
quatre-vingt-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. Meylan Charles-Henri agriculteur  
 de Chérit domicilié à Opples  
 fils de Louis-Frédéric Meylan et de Louise Rosalie Jenny n'Cuitt  
Célibataire  
 né à Le Sentier le cinq Aouil mil huit cent septante

et

2. Félix Odine, sans profession  
 de La Rogive domiciliée à Opples  
 fille de François-Louis Félix et de Thomy n' Saccou n' femme  
Célibataire  
 née à Dizy le trois Octobre mil huit cent septante trois

Les publications ont eu lieu à Opples le 3 au Sentier et à La Rogive  
le 5 Mars mil huit cent quatre-vingt-douze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Meylan  
Odine Meylan.

des témoins :

Le Hon<sup>or</sup>able Apples  
Louis Félix Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Palézieux et du Sentier

<sup>n° 3</sup>  
Bourrecoud  
Henry

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent  
quatre-vingt-Neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Bourrecoud, Jules-Louis, agriculteur

de Apples domicilié à Apples

fil de feu Louis, Bourrecoud et de Jeanne-Louise, née Baud

neuf des le treize Août, mil-huit-cent-quatre-vingt-huit, de Liardon, Marie-Sophie  
né à Apples le onze Juin mil-huit-cent-cinquante

et

2. Henry, Nancy-Caroline, ménagère

de Vuillerens domiciliée à Vuillerens

fil de Christ-Paul, Henry et de Rose-Charlotte, née Prior sa femme

Célibataire

née à Vuillerens le sept février mil-huit-soixante-deux

Les publications ont eu lieu à Apples le neuf Septembre 1892 et à  
Vuillerens le dix Septembre 1892

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Bourrecoud  
Nancy Bourrecoud

des témoins :

Louis Henriod Apples  
Henri Cochet Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Collombier

Vu le 26 Janvier 1893  
J. Rochat-Cottier

Le n° 3 à la page 54 est celui  
de la dernière inscription faite  
dans l'année 1892.

Les deux doubles du présent  
registre sont conformes à  
ce que nous certifions.

Apples le 31 Janvier 1893

L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

Un double a été remis le  
31 Janvier 1893, à l'autorité  
Cantonale en exécution  
de l'art. 2 de la loi.

Apples le 31 Janvier 1893

L'officier de l'état civil

J. Rochat-Cottier



1893.

N° 1

Cochet et Rochat

Aujourd'hui huit novembre mil huit cent quatre-vingt-treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Cochet, Ami, sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples - domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Marc-Henri Cochet et de Louise Isaline, née Vittet, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le vingt-huit Oict, mil-huit-cent-soixante-cinq et

Nom et profession de l'épouse :

2. Rochat, Louise-Marie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples et L'Abbaye domiciliée à La Sarraz

Noms des parents :

fille de Louise Rochat décédée et de

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le Deux Seillet, mil-huit-cent-soixante-cinq

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le treize, à La Sarraz et L'Abbaye le quatorze Octobre, mil-huit-cent-quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ami Cochet  
Marie Louise Cochet

des témoins :

Louis Delebert Apples  
A. Terrence Vaysier

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye et  
La Sarraz

*n° 2*  
Demont & Humbert

Aujourd'hui Dieux novembre mil huit cent  
quatre-vingt-treize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Demont, Charles-François, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de feu Marc-François Demont et de feu Marie, née Pichon

Etat civil :

veuf dès le trente Mai, mil-huit-cent-vingt-treize, de Louise Jenny, née Desprad

Date de la naissance :

né à Apples le neuf novembre, mil-huit-cent-cinquante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Humbert Anna-Sophie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Lachaux domiciliée à Lachaux

Noms des parents :

fille de Henri-François-Gabriel Humbert et de Anne Marie, née Hügly, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Giez le vingt-huit Avril, mil-huit-cent-soixante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le dix-neuf, à Lachaux le vingt-un  
Octobre mil-huit-cent-quatre-vingt-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Charles Demont  
Sophie Demont

des témoins :

J. Delavert Apples  
J. Fagan Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Cossonay

*Un le 22 novembre 1893  
Giez Suisse*

*Le n° 2 à la page 56 est celui  
de la dernière inscription  
faite dans l'année 1893.*

*Les deux doubles du présent régis-  
tre sont conformes, ce que  
nous certifions.*

*Apples le 4 Janvier 1894  
L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*

*Un double a été remis le 4  
Janvier 1894, à l'autorité  
Cantonale, en exécution de  
l'art. 2 de la loi.*

*Apples le 4 Janvier 1894*

*L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*



1894

N° 7

Champendal et Schmid

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui cinq Avril mil huit cent  
quatre-vingt-quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Champendal, Auguste-Isaac, agriculteur  
de Ballens domicilié au Pied de Lachaux (Apples)  
fils de François-Louis Champendal et de Marie-Sermy, née Chauvy  
Célibataire

né à Froidville (Ballens) le onze Juin, mil-huit-cent-soixante-sept  
et

2. Schmid, Mina-Eugénie, sans profession  
de Flumenthal (Soluce) domiciliée au Loche Neuchâtel  
fille de feu Urs Victor Schmid et de Mina, née Witz, sa femme  
Célibataire

née au Loche Neuchâtel le sept Mai mil-huit-cent-septante-deux

Les publications ont eu lieu à Apples le 14 Mars, au Loche le 15 Mars, à  
Flumenthal le 16 Mars, et à Ballens le 17 Mars 1894

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Isaac Champendal  
Mina Champendal

des témoins :

Louis Champendal rare Apples  
E Schmid Chaux-de-froid

L'officier de l'état civil :

J. Prochat Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication  
d'Apples, du Loche, de Flumen-  
thal, et Ballens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Ballens, Loche et  
Flumenthal

1894

N° 2

Huguenin-Longchamp, quatre-vingt-quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Huguenin (Guillemeret), Charles Albert, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Loche, et de la Brévine domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de feu Huguenin Frédéric Auguste et de feu Margarita, née Schimid

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à la Brévine le vingt-quatre Mars, mil-huit-cent-soixante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Longchamp, Marie Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Malapalud domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Joseph Alexandre Longchamp et de Marie Louise, née Sonney

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Villars-Bory le huit Janvier mil-huit-cent-soixante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 1<sup>er</sup> Juillet, au Loche, et à la Brévine  
le 3 Juillet, à Malapalud le 5 Juillet 1894

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Huguenin Charles  
Huguenin Marie

des témoins :

Le Henriot fils Apples  
Charles Le Henriot

L'officier de l'état civil :

V. Pochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication  
à Apples, le Loche, la Brévine  
à Malapalud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pottens, le Loche et  
la Brévine (Mairie)

N<sup>o</sup> 3  
Pittet et Neylan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Décembre mil huit cent  
quatre-vingt-quatorze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Pittet Jean tuilierde Pampigny domicilié à Pampignyfils de Charles-Louis Pittet et de Lucie Fanny, née Paude, d'écobéece libatairené à Pampigny le vingt Mars, mil-huit-cent-septante-un  
et2. Neylan Jenny Marie, ménagèrede Cherit domiciliée à Sévryfille de François-Louis Neylan et de Louise Jenny, née Moraz, à Sévryce libatairenée à Sévry le Deux Octobre, mil-huit-cent-septante-quatre

Les publications ont eu lieu à Pampigny et au Sentier le 6 novembre,  
à Sévry le 7 novembre 1894

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jean Pittet  
Marie Pittet

des témoins :

Paul Zimmerman Pampigny  
Charles Pittet Pampigny

L'officier de l'état civil :

V. Robert-Cottin

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le  
mariage hors de l'arrondissement Pampigny Geancy  
du lieu de domicile de l'époux le Cherit

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Pampigny Geancy  
le Cherit

Vu le 17 Janvier 1895  
Le Maire  
Epoux.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le n° 3. à la page 59, est celui de la dernière de inscription faite dans \_\_\_\_\_ domicilié à l'année 1894 fils de Les Deux Doubles Du et de présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.

né à Apples le 18 Janvier 1895



L'Officier de l'état civil J. Rochat-Cottier

2. de An Double a été remis domiciliée à le 18 Janvier 1895 fille de à l'autorité Cantonale et de en exécution de l'art. 2. de la loi

née à Apples le 18 Janvier 1895



L'Officier de l'état civil J. Rochat-Cottier

Les publications ont eu lieu à

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Aucune inscription n'a été faite dans l'année 1895

officiers de l'état civil de

Apples le 9 Janvier 1896

L'officier de l'état civil J. Rochat-Cottier



*Handwritten note:* le 9 Janvier 1896 - J. Rochat-Cottier

1896

N° 1

Dupuis et Cochet

Aujourd'hui vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dupuis Jean-Etienne, tailleur d'habits

Lieu d'origine et de domicile :

de Boursins (Vaud) domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Jean-Jules François Dupuis et de Jeanne-Louise-Marie, née

Etat civil :

Célibataire (Parneliev, sa femme, décédée

Date de la naissance :

né à Thonon (H<sup>te</sup> Savoie) le cinq juillet, mil-huit-cent-cinquante-trois.

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cochet Jenny-Aline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Froideville (Ballens)

Noms des parents :

fille de Auguste Louis Cochet et de Jeanne-Louise, née Dupont, sa

Etat civil :

Célibataire femme, décédée

Date de la naissance :

née à Apples le vingt-quatre Octobre, mil-huit-soixante-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples, le 5, à Ballens le 9, et à Boursins le 10 Janvier, mil-huit-cent-quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Dupuis Jean Et.  
Aline Dupuis

des témoins :

Samuel L. Bossard  
Henri Cochet témoins

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Apples, Ballens et Boursins

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Gilly et Ballens

N° 2  
Fazan & Proulier

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Mars mil huit cent  
quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Fazan Jules-Samuel, fabricant  
de Apples domicilié à Apples  
fils de Aline-Henriette Fazan et domiciliée à Chigny  
Célibataire

né à Apples le dix-huit Janvier mil-huit-cent-soixante-trois  
et

2. Proulier Marie-Emma, cuisinière  
de Champvent domiciliée à Morges  
fille de Henri-Alfred Proulier et de Sophie, née Chevalier, décédée  
Célibataire

née à L'Eclantère Champvent le vingt-trois Août mil-huit-cent-septante-cinq

Les publications ont eu lieu à Apples le 5, à Champvent le 7,  
et à Morges le 8 février mil-huit-cent-quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

Jules Fazan  
Emma Fazan

des témoins :

Eugène Cochet Apples  
Henri Robellay Apples

L'officier de l'état civil :

J. Puchat Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, de  
Apples, Champvent et  
de Morges.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Morges et Champvent

## Registre des mariages A.

N° 3

Robélay et Stettler

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Juin mil huit cent  
quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Robélay Henri, sellier  
de Bullet domicilié à Apples  
fils de Jean-François Robélay et de Jeannette-Louise née Roges, décédée  
Célibataire

né à Romainsmotier le vingt-cinq Juin, mil-huit-cent-soixante-cinq (1865)

et

2. Stettler Emma-Rosa, ménagère  
de Worb (Berne) domiciliée à Apples  
fille de Nicolas-Samuel Stettler et de Elisabeth, née Kiener  
Célibataire

née à Berne le vingt-six novembre, mil-huit-cent-septante-cinq

Les publications ont eu lieu à Apples le 6 Mai 1896, à Bullet, et à  
Worb le 8 Mai 1896

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Robélay  
Rosa Robélay

des témoins :

Emile Schwaetzel  
Jean Roth

L'officier de l'état civil :

J. Hochat, Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, de  
Apples, Bullet, et Worb

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Emile Lisbaud Apples  
Bullet et Worb (Berne)

Par jugement, rendu le 9  
Mai 1896, par défaut, déclaré  
définitif et exécutoire, par le  
greffier soussigné, le 10 Juin  
suivant, faite de recours dans  
le délai légal, le tribunal ci-  
dessus dit du district d'Aubonne,  
a déclaré par le divorce  
le mariage contracté le  
23 Juin 1896, à Apples,  
entre

Robélay Henri, de Bullet, domi-  
-cilié lors de son mariage à  
Apples, fils de Jean-François  
Robélay, et de Jeannette-Louise  
née Roges, demandeur au  
divorce; et

Stettler, Emma-Rosa de  
Worb (Berne) domiciliée  
lors de son mariage à Apples,  
fille de Nicolas-Samuel Stettler,  
et de Elisabeth, née Kiener  
défenderesse au divorce.

Le divorce a été accordé au  
demandeur, en vertu de l'ar-  
ticle 146 y d. de la loi fédérale  
du 26 Décembre 1874.

pour extrait conforme  
Aubonne le 11 Juin 1896.

Le greffier du Tribunal d'Aubonne  
signé E. Porchet

L'officier de l'état civil.  
J. Hochat Cottier

1896

N° 4

Dubois et Bähni

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit novembre mil huit cent  
quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Dubois, François-Louis, facteur postal

de Vérossay (Valais) domicilié au moulin de Reverolles (Opplès)

filz de Joseph Casimir Dubois et de Marie Opolline, née Girard

Célibataire

né à Reverolles le vingt-six juin, mil huit-cent-septante-deux

et

2. Bähni, Esther Jenny, sans profession

de Bolligen (Berne) domiciliée à Reverolles

fille de Daniel-Henri Bähni et de Marie-Louise Prosalie, née Leyschli

Célibataire

née au moulin de Reverolles le vingt-deux juillet, mil huit-cent-septante-trois

Les publications ont eu lieu à Opplès le 4, à Bolligen le 5 à Reverolles le 7, et à Vérossay le 8 novembre 1896

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

François Dubois  
Jenny Dubois

des témoins :

Edouard Rey Bussy  
Victor Bähni Dailens

L'officier de l'état civil :

J. Puchat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication d'Opplès,  
Bolligen, Reverolles, et  
Vérossay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bolligen, Collombin  
et Vérossay



1896

N° 6

Besson et Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui seize Décembre mil huit cent  
quatre-vingt-seize par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Besson, Adrien-Henri, agriculteur  
de Berolle domicilié à Fermens rière Apples  
fils de Jean-Alfred-David Besson et de Jenny Henriette, née Sibenthal  
Célibataire  
né à Fermens (Apples) le vingt-deux Mars, mil-huit-cent-septante-trois

et

2. Cochet-Amélie-Elisa, sans profession  
de Apples domiciliée à Apples  
fille de Henri-Louis Cochet et de Odile, née Cretegnay, sa femme  
Célibataire  
née à Apples le vingt-huit Mars, mil-huit-cent-septante-cinq

Les publications ont eu lieu à Apples le sept, à Berolle le huit  
Novembre, mil-huit-cent-quatre-vingt-seize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Adrien Besson  
Elisa Besson

des témoins :

Métraux Jules Cottens  
Cretegnay Alphonse Faux

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottin

Papiers présentés :

Certificats de publication  
de Apples et Berolle

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Bière

*M. le 28 12 1896*  
*Le Prêtre*  
*Le Curé*

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_

~~mil huit cent~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

1. Le n° 6 à la page 66, est celui de la dernière inscription

Lieu d'origine et de domicile :

~~de faite~~ l'année 1896 domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

~~fil~~ de Les deux doubles du présent et de registre sont conformes

Etat civil :

ce que nous certifions

Date de la naissance :

~~née~~ Apples le 5 Janvier 1897



L'officier de l'état civil

J. Rochat-Cottier

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

~~de~~ Au double a été remis le 5 Janvier 1897 domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

~~fil~~ de à l'autorité Cantonale et de en exécution de

Etat civil :

l'art. 2 de la loi.

Date de la naissance :

~~née~~ Apples le 5 Janvier 1897



L'officier de l'état civil

J. Rochat-Cottier

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu~~

~~Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi~~

et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1897

N° 1

Progin et Boillet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Sept mil huit cent  
quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
comparu :

1. Progin, Eouard-Alexandre, agriculteur  
de Cornierod et Courtion (Fribourg) domicilié à Opples  
fils de Pierre-Joseph-Léon Progin et de Elisabeth-Philomine, née Gerod  
Célibataire  
né à Cornierod le sept Décembre, mil-huit-cent-soixante-six

et

2. Boillet, Marie, femme de chambre  
de Mutrua domiciliée à Mutrua  
fille de Louis-Henri Boillet et de Elis-Sophie, née Ullmann  
Célibataire  
née à Mutrua le onze Juin, mil-huit-cent-soixante-six

Les publications ont eu lieu à Opples le 16, à Cornierod et Courtion le 18,  
et à Mutrua le 24 Juillet mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-sept

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eouard Progin  
Marie Progin

des témoins :

François Demont Opples  
Emile Besson

L'officier de l'état civil :

S. Pochat-Cotton

Papiers présentés :

Certificats de publication, de Opples  
Mutrua, Cornierod et Courtion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de  
Cornierod, Courtion, et Provence

## Registre des mariages A.

N° 2  
RoCHAT et GOLAÏ

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Octobre mil huit cent  
quatre-vingt-dix-sept par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont  
 comparu :

1. RoCHAT John-Alphonse, agriculteur

de L'Abbaye domicilié à L'Abbaye

fils de Louis-François RoCHAT, agriculteur et de Julianne Saline, née GOLAÏ  
Célibataire

né à L'Abbaye le deux Juillet, mil huit-cent-septante-deux

et

2. GOLAÏ Louise-Zélie

de Cherit domiciliée à L'Abbaye

fille de Charles-Louis GOLAÏ, charpentier et de Louise Angélique, née Meylan  
Célibataire

née au Brassus (Mollards) le trènte-un Juillet, mil huit-cent-septante

Les publications ont eu lieu à L'Abbaye, et au Brassus, le 21 Septembre 1897  
au Sentier le 22 Septembre 1897

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

John RoCHAT  
Louise RoCHAT née GOLAÏ

des témoins :

Georges Borey de p.p.l.  
Charles Le Henric de p.p.l.

L'officier de l'état civil :

J. RoCHAT Cottier

Papiers présentés :

Certificat de publication, autori-  
sation de célébrer le mariage hors  
de l'arrondissement de l'époux

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

L'Abbaye, du Brassus, et du  
Sentier

Vu le 8 Janvier 1898  
 Le Maire  
 Guindry.

N°

Aujourd'hui

~~mil-huit-cent~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Le n° 2 à la page 69, est celui de la dernière inscription  
de faite dans l'année 1897 domicilié à

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

~~fil~~ Les deux doubles du présent registre, sont conformes  
ce que nous certifions.

Etat civil :

Date de la naissance :

~~né à~~ Appelés le 10 Janvier 1898



L'officier de l'état civil  
V. Rochat-Cottier

Nom et profession de l'épouse :

2.1

Lieu d'origine et de domicile :

Un double a été remis le 10 Jan. domiciliée à Vion 1898, à l'autorité

Noms des parents :

~~fil~~ de Cantonale en exécution et de de l'art. 2 de la loi

Etat civil :

Date de la naissance :

~~née à~~

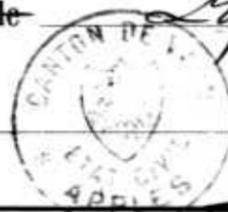
~~le~~

Appelés le 10 Janvier 1898

L'officier de l'état civil

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~



V. Rochat-Cottier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

1898

N<sup>o</sup> 1

Gibaud et Eglé

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui premier Avril mil huit cent  
quatre vingt dix huit par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gibaud, Marc-François, agriculteurde Apples et Reverolles domicilié à Applesfils de Daniel Gibaud veuf et de Jeanne Susanne, veuve Ballifveuf, de Jeanne Mercier, des le sept Octobre, mil huit cent, quatre-vingt-dix-septné à Apples le douze Septembre, mil-huit-cent-quarante-trois

et

2. Eglé, née Stoveray, Lucile-Fanny, cuisinièrede Unterathikon (Zurich) domiciliée à Pizyfille de François-Louis Stoveray et de Henriette Lucile, veuve Dussonneveuve, de Albert Eglé, des le vingt Mai, Mil huit cent quatre-vingt-douzenée à Lausanne le trente Septembre, mil-huit-cent-quarante-trois

Les publications ont eu lieu à Apples le 4, à Pizy le 5, à Reverolles  
le 6, et à Gossau le 7 Mars 1898

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

M. Gibaud  
Lucile Gibaud

des témoins :

Crischen Amis Apples  
Henri Charles S. S. W

L'officier de l'état civil :

S. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Apples-Pizy, Reverolles  
et Gossau

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Gimel, Callombier  
et Gossau

Vu le 7 Janvier 1898  
Le Maire  
L. J. J. J.

N°

~~Aujourd'hui~~

~~mil huit cent~~

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

1. Le n° 1 à la page 71, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1898.

Lieu d'origine et de domicile :

~~domicilié à~~

Noms des parents :

~~Les deux doubles du présent et de registre, sont conformes, ce que nous certifions~~

Etat civil :

Date de la naissance :

~~né à~~

Appelés le 9 Janvier 1899

et l'officier de l'état civil

Nom et profession de l'épouse :

2.

J. Pochat-Cottier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aln Double a été remis le 9 Janvier domiciliée à 1899 à l'autorité

Noms des parents :

filles de Cantonale, en exécution de l'art et de 2 de la loi.

Etat civil :

Date de la naissance :

~~née à~~

~~le~~

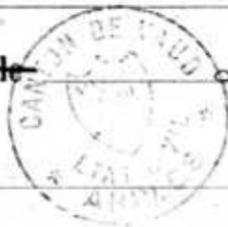
Appelés le 9 Janvier 1899

l'officier de l'état civil

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~

J. Pochat-Cottier



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1899

N° 1

Baud Charles Louis H<sup>er</sup>  
Baud, Angélique Adèle

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Avril mil huit cent  
quatre-vingt-dix-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baud, Charles-Louis-Henri, agriculteur

de Apples domicilié à Apples

fils de Jacques-Louis Baud et de Françoise-Fanny, née Krieg, décedée

Célibataire

né à Apples le quinze Juin, mil-huit-cent-soixante-quatre

et

2. Baud, Angélique-Adèle, ménagère

de Apples domiciliée à Apples

fille de Léopold-Henri Baud et de Suzanne-Scannette, née Bertholet

Célibataire (à Apples)

née à Apples le deux Août, mil-huit-cent-soixante-neuf

Les publications ont eu lieu à Apples le vingt-un Mars, mil-huit-cent-quatre-vingt-dix-neuf

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ch Baud  
Adèle Baud

des témoins :

# voir ci-dessous

L'officier de l'état civil :

J. Prochat Coffin

Papiers présentés :

Publication de mariage  
à Apples

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

# Le Duc-Moyen  
Alexis Leobet

Apples  
il

1899

N° 2

Decollogny et Bovey

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-huit Décembre mil huit cent quatre-vingt-neuf par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont comparu :

1. Decollogny, Jules-Louis, agriculteur  
de Opples & Reverolles domicilié à Opples  
fils de Louis Benjamin Decollogny et de Sœurre Marguerite, née Paviot, de ferme à Opples  
- Célibataire  
né à Opples le sept novembre, mil-huit-cent-soixante-quatre

et  
2. Bovey, Cécile, ménagère  
de Chariaz domiciliée à Opples  
fille de Georges Marc-Louis Bovey et de Marc-Louis Augustin, née Guay, d'ici  
- Célibataire  
née à Opples le premier Septembre, mil-huit-cent-septante-six

Les publications ont eu lieu à Opples le 28 novembre, à Reverolles, et Chariaz le 1<sup>er</sup> Décembre 1899

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Jules Decollogny  
Cécile Decollogny

Emile Boursicot Apples  
Louis Charrière Bussy

L'officier de l'état civil :

J. Pochat-Cottier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

publications de mariage, à  
Opples, Reverolles, et Chariaz

officiers de l'état civil de

Collombier et Molendin

*Un de 5 Janvier 1900  
L'ancien maire  
Le n° 2 à la page 74, est celui  
de la dernière faite dans  
l'année 1899.  
Les deux doubles du présent régis-  
tre sont conformes, ce que nous  
certifions.  
Opples le 6 Janvier 1900  
Officier de l'état civil  
J. Pochat-Cottier  
Un double a été remis, le 7 Janvier  
1900, à l'autorité Cantonale, en  
exécution de l'art 2 de la loi.  
Opples le 7 Janvier 1900  
Officier de l'état civil  
J. Pochat-Cottier*



1900

N° 1

Karlen et Roth

Aujourd'hui vingt-quatre février mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cents  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Karlen, Samuel, Albert, fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Diemtigen (Berne) domicilié à Opples

Noms des parents :

fil de Jacob Karlen, domicilié à Lausanne et de Marguerite, née Baumgartner, de femme d'écuyer

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bavois le trente-un Mai mil-huit-cent-septante-cinq  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Roth, Marthe, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Ober-Erlisbach (Argovie) domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de feu Jean-Frédéric Roth et de feu Louise-Anna, née Bongen, de femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Pompaples le vingt-huit Avril mil-huit-cent-septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 11 février 1900, à Diemtigen  
et Ober-Erlisbach, le 6 février 1900

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Albert Karlen  
Marthe Karlen

des témoins :

Antoine Dumoulinz Colloredo  
Auguste Benoit Opples

L'officier de l'état civil :

J. Prochat Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Opples  
Diemtigen et Ober-Erlisbach.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Diemtigen, Ober-Erlisbach

1900

N° 2

Richard A. Hirschi

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil <sup>neuf</sup> ~~huit~~ cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Richard, Charles, Vétérinaire, instituteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Forel A Savigny domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de feu Abram-Frédéric Richard et de Françoise Louise, née Gendreau

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Etoy le neuf Avril, mil-huit cent-septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hirschi, Eva, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Schangrau (Bern) domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Ulrich Hirschi, aubergiste et de Sophie-Louise, née Suva, s. femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Ecclépens le vingt-sept Juin, mil-huit cent, quatre-vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 30 Septembre, à Schangrau le 1<sup>er</sup> Octobre, à Savigny le 2 Octobre, et à Forel le 4 Octobre 1900

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Richard  
E. Richard

des témoins :

W. De... Apples  
Joseph Sagan Apples

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

publication de mariage de Apples  
Schangrau, Savigny et Forel

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schangrau, Savigny et  
Forel.

Un le 5 Janvier 1901  
Dr. Saifer  
Epoux

Le n° 2 à la page 76, est celui  
de la dernière inscription faite  
dans l'année 1900.

Les deux doubles, du présent registre  
sont conformes, ce que nous  
certifions.

Apples le 8 Janvier 1901.  
Officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier

Un double a été remis le 8 Janvier  
1901, à l'autorité Cantonale, en  
exécution de l'art 2 de la loi

Apples le 8 Janvier 1901  
Officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier



1901.

N° 1  
Dubois et GérardAujourd'hui neuf (Vint mil-neuf-cent-un) ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Dubois Charles-Joseph, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Versozay (Vallais) domicilié au Moulin de Reverolles (Opplès)

Noms des parents :

fils de Joseph-Casimir Dubois et de Marie Apollonie, née Gérard Opplès

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Reverolles le vingt-un Décembre mil-huit-cent-septante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gérard Claire, modiste

Lieu d'origine et de domicile :

de St Hippolyte domiciliée à Opplès

Noms des parents :

fille de Jean-Baptiste Gérard et de Josephine Marie, née Marilley à Versozay

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Paris le trois (Vint mil-huit-cent-septante-quatre)

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opplès le 1<sup>er</sup> Juillet, à Versozay le 3 Juillet 1901.  
et à St Hippolyte les 7 et 14 Juillet 1901.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Charles Dubois  
Claire Dubois.

des témoins :

Henri RoCHAT Opplès.  
Paul RoCHAT Opplès.

L'officier de l'état civil :

J. RoCHAT-Cottier

Papiers présentés :

publication de mariage de Opplès  
Versozay, et Certificat de publi-  
cations de St Hippolyte.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Versozay (Vallais) et à  
Chancellerie Naudotte

1901

n° 2

Besson et Cochet

Aujourd'hui seize Octobre, mil-neuf-cent-un ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Besson, Alfred-Jaques, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Perolle domicilié à Fermens, rière Apples

Noms des parents :

fils de feu Jean-Albert David Besson et de Jenny Henriette, née Viebenthal

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Fermens (Apples) le vingt-neuf Mars, mil-huit-septante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cochet, Eveline-Bertha, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Henri-Louis Cochet et de feu Odile, née Cretegnny

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le treize Juin, mil-huit-cent-septante-sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 19 Août 1901.  
à Perolle le 20 Août 1901.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacques Besson  
Bertha Besson

des témoins :

Louis Cochet Apples  
Ed Besson Apples

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication  
de Apples et Perolle

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Perolle

Vu le 8 Janvier 1902.  
Dr. Greffier.  
L. J. J.

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent \_\_\_\_\_

~~par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont~~

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

1. Le n° 2 à la page 78, est celui de la dernière inscription, faite dans l'année 1901. domicilié à \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

~~fil~~ de Lesieur Trouble du présent et de registres sont conformes, ce que nous certifions

Etat civil :

Date de la naissance :

~~né à~~ Apples le 9 Janvier 1902

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_  
L'officier de l'état civil  
J. Puchat-Cottier

Lieu d'origine et de domicile :

de Aln Trouble a été remis le 18 Janvier 1902, à l'autorité

Noms des parents :

~~fil~~ de Cantonale, en exécution de et de l'art. 2 de la loi.

Etat civil :

Date de la naissance :

~~née à~~ Apples le 9 Janvier 1902

Date des publications :

~~Les publications ont eu lieu à~~ le \_\_\_\_\_  
L'officier de l'état civil  
J. Puchat-Cottier



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

1902

N<sup>o</sup> 1  
Fazan et Hirschi

Aujourd'hui Sept-neuf septembre, mil-neuf-cent-deux ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Fazan, Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Jean-Gabriel Fazan à Apples et de feue Hortense-Louisa-Hélène, née Fagan

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le premier Décembre, mil-huit-cent-septante-sept

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Hirschi, Alice-Emma, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Schangnau (Berne) domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Ulrich Hirschi à Apples et de feue Sophie-Louise, née Suert

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Cocelles sur Chormay le neuf Janvier, mil-huit-cent-septante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 19 Août 1902  
à Schangnau le 20 Août 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Alfred Fazan  
Alice Fazan

des témoins :

H. Richard Apples  
Ed. Fagan

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

publication de mariage de  
Apples et Schangnau

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Schangnau (Berne)

N<sup>o</sup> 2  
 Laurent et Morier  
 née  
 Cruchon.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-un Octobre, mil-neuf-cent-Deux mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Laurent, Emile Frédéric, boulanger

de Fey domicilié à Opples

fil de feu François Laurent et de Jenny, née Viret, sa veuve à Landerne

Célibataire

né à Fey le huit Oût, mil-huit-cent-soixante-huit

et

2. Morier, née Cruchon, Alice Ida, ménagère

de Château d'Or domiciliée à Opples

fil de Oimé Cruchon à Opples et de Jeanne-Louise, née Trouillet, sa femme  
divorcée, dès le trente Mai, mil-neuf-cent-un, avec Oscar-Henri Morier

née à Opples le vingt-cinq Avril, mil-huit-cent-septante-trois

Les publications, ont eu lieu à Opples le 14, à Fey le 15 et à Château  
d'Or le 16 Septembre, mil-neuf-cent-Deux

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Frédéric Laurent  
Alice Ida Laurent

des témoins :

Auguste Guenot Opples  
François Turflin

L'officier de l'état civil :

J. Robat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples, Fey et Château  
d'Or.

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Fey et Château-d'Or

1902

Registre des mariages A.

n° 3  
Jeanneret-Grosjean  
et  
Demont.

Aujourd'hui Dix Novembre, mil-neuf-cent-deux ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Jeanneret-Grosjean, Henri-Théodore, vétérinaire

Lieu d'origine et de domicile :

du Roch (Neuchâtel) domicilié à Opples

Noms des parents :

fil de Henri Jeanneret-Grosjean et de Marie-Emilie, née Rocher, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Neuveville le trente-un Mars, mil-huit-cent-septante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont, Blanche-Olga-Félicie, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domiciliée à Opples

Noms des parents :

fil de feu Louis-Henri Abraham Demont et de feu Sophie, née Péboul

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Opples le vingt-deux Mars, mil-huit-cent-septante-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 22 Octobre, au Roch le 27 Octobre 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

A. Jeanneret.  
B. Jeanneret.

des témoins :

J. Barbardot Opples  
Alexis Carbet Opples

L'officier de l'état civil :

J. Probat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication  
de Opples et du Roch

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Roch

Le 15. 12. 1902  
L. G. G. G.  
L. G. G. G.

## Registre des mariages A.

N<sup>o</sup> 4  
 Totterand & Tharin

Aujourd'hui vingt-six Décembre, mil-neuf-cent-Deux ~~mil-huit-cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Totterand Louis-Henri, charpentier

Lieu d'origine et de domicile :

de Saint-Livres domicilié à Opples

Noms des parents :

fil de Marc-Henri Totterand et de Louise-Henriette, née Jaques, sa femme

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Oubonne le Deux-sept-Septembre, mil-huit-cent-septante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Tharin Jeanne, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Champagne domiciliée à Opples

Noms des parents :

fil de feu Frédéric Tharin et de Caroline Léna, née Branderet, sa veuve

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Champagne le Deux-Septembre, mil-huit-cent-septante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples et à Saint-Livres, le 8 Décembre 1902  
 et à Champagne le 9 Décembre 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Totterand  
Jeanne Totterand

des témoins :

Henri Rochat Opples  
Robert Maurice "

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples Saint-Livres et  
Champagne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Oubonne et Champagne

1902

N° 5

Robilaz & Charlen  
née  
Roth.

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt six Décembre, mil-neuf-cent-~~deux~~ deux mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

# 1. Robilaz, Henri, sellier

de Bullet domicilié à Opples

fil de feu Jean-François Robilaz et de feu Charlotte-Louise, née Roges

divorcé de son lit le dix Août, mil-huit-cent-~~nonante-neuf~~ neuf, d'avec Stellen, Emma-Rosa

né à Romainmotier le cinq Juin, mil-huit-cent-~~soixante-cinq~~ soixante-cinq

et

2. Charlen, née Roth, Martha, ménagère

de Diemtigen (Vanne) domiciliée à Opples

fil de feu Jean-Frédéric Roth et de feu Louise-Anna, née Bongom

veuve, de son lit le sept Janvier, mil-neuf-cent-~~deux~~ deux, de Charlen Samuel-Albert

née à Pompaples le vingt-huit Avril, mil-huit-cent-~~septante-neuf~~ septante-neuf

Les publications ont eu lieu à Opples le 11 novembre 1902, à Bullet

et Diemtigen le 12 novembre 1902

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Robilaz

Martha Robilaz

des témoins :

Robert M. Opples

Roth Alexis

L'officier de l'état civil :

J. Probat-Cottier

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Bullet et Diemtigen

Papiers présentés :

Certificats de publication de

Opples, Bullet, et

Diemtigen

## Rectification

Par décision du Conseil d'Etat  
du Canton de Vaud, du 13 Janvier  
1903, renouvelée le 27 février  
1904, ordonnant la rectifica-  
tion de l'acte ci contre, dans  
ce sens, que le nom de famille

de l'époux, s'est par erreur

Robilaz, soit écrit à l'origine

# avec deux l Robellaz

Opples le 22 février 1904

L'officier de l'état civil

J. Probat-Cottier





1903

n° 1  
RoCHAT et Gobbi

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui treize Octobre, mil-neuf-cent-trois ~~mil-huit-cent~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. RoCHAT, Emile-Juste-Frédéric, sans profession

de Opples et L'Abbaye domicilié à Opples

fil de feu Marc-Louis-Henri RoCHAT et de feu Marie-Louise, née Lardy

veuf dès le premier Mars 1903, de Julie-Louise, née Panchaud

né à Opples le trois Mars, mil-huit-cent-cinquante-trois

et

2. Gobbi, Angèle-Marie-Félicité, née Ventura, sans profession

de San Giorgio Roncellina (Italie) domiciliée à Opples

fille de feu Laurent Ventura et de Marie Vigliani

veuve dès le 28 février 1894, de Guillaume Gobbi

née dans la Paroisse de Vares le vingt Novembre, mil-huit-cent-cinquante

Les publications ont eu lieu à Opples et à L'Abbaye le 20 Août 1903

à Turin le 17 Septembre 1903.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Juste RoCHAT

RoCHAT Angiolina Auguste Demont Opples

des témoins :

Amie Cuchon Opples

Auguste Demont Opples

L'officier de l'état civil :

J. RoCHAT-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, de  
Opples, L'Abbaye et  
Turin.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Abbaye et à la Chan-  
-cellerie Valdôise

1903.

N° 2/  
RoCHAT & Dubois

Aujourd'hui Dix huit Décembre, mil-neuf-cent-trois ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. RoCHAT, Eugène - Henri, sabotier

Lieu d'origine et de domicile :

de Montlavoille domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de feu Henri-Louis RoCHAT et de Eugénie, née Delacrétoy, sa veuve Opples

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Montlavoille le Dix Juillet, mil-huit-cent-septante-six  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Dubois, Marie-Marguerite, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Vérossay (Valais) domiciliée au Moulin de Reverolle (Opples)

Noms des parents :

fille de feu Joseph-Casimir Dubois et de Marie-Apollonie, née Girard, sa veuve

Etat civil :

Célibataire (au Moulin de Reverolle (Opples))

Date de la naissance :

née à Reverolle le quinze Octobre, mil-huit-cent-septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 11 Novembre 1903, à Montlavoille, et Vérossay le 12 Novembre 1903.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Henri RoCHAT  
Marguerite RoCHAT

des témoins :

Paul RoCHAT Lyon  
Auguste Benoit Opples

L'officier de l'état civil :

J. RoCHAT-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, Opples  
Montlavoille & Vérossay

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Opples, & Vérossay.

Vu le 5 Janvier 1904.  
Le Maire  
G. Girard

N°

Aujourd'hui

mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

~~comparu :~~

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

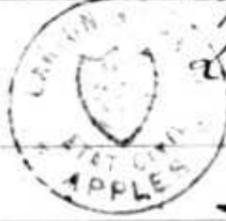
Date de la naissance :

Date des publications :

1. Le n° 2, à la page 87, est celui de la dernière inscription  
de faite dans l'année 1903. domicilié à

~~fil~~ de Les Deux Doubles Du et de présent régiste, sont  
conformes, ce que nous certifions

~~née~~ Appelé le 6 Janvier 1904



L'officier de l'état civil.  
J. Rochat Cottier

2. ~~de~~ domiciliée à

~~fil~~ de Aln Double a été et de remis le 6 Janvier 1904  
à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi

~~née~~ Appelé le 6 Janvier 1904

~~Les publications ont eu lieu à~~ L'officier de l'état civil  
J. Rochat Cottier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

## Registre des mariages A.

1904

N° 1

Couti et Byrde

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui quatre Mars, mil-neuf-cent-quatre ~~mil-huit-cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Couti, Gaudenzio César, ferblantierde Calasca (Novare Italie) domicilié à Opplesfils de Jean, Couti et de Adalide, née Nicola, sa femmeCélibatairené à Calasca le deux-sept Mars, mil-huit-cent-septante-sept

et

2. Byrde, Emilie Marguerite, repasseusede Château-d'Oex domiciliée à Morgesfille de feu Abram-François Louis Byrde et de Henriette Constance, née GaudinCélibatairenée à Morges le vingt-neuf Mars, mil-huit-cent-huitante-deuxLes publications ont eu lieu à Opples, le 12, à Morges le 13, à Château-d'Oex le 14 Janvier 1904, et à Calasca, les 31 Janvier et 7 février 1904

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

César Couti  
Emilie Couti

des témoins :

Victor Estoppey Opples  
Samuel Estoppey Opples

L'officier de l'état civil :

J. Puchat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice et Police, du Canton de Vaud  
et certificats de publication de Opples Morges et Château-d'Oex

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Morges et Château-d'Oex et à la Chancellerie Vaudoise

1904

N° 2  
Girard et Girard

Aujourd'hui six Mai, mil-neuf-cent-quatre ~~mil-huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Girard, Hippolyte - Antoine, cocher

Lieu d'origine et de domicile :

de Vingier (Haute-Savoie) domicilié à Genthod

Noms des parents :

fil de Sylvestre Girard et de Anne-Marie née

Etat civil :

Prossat, Téciés, Célibataire

Date de la naissance :

né à Vingier le vingt-six Mars, mil-huit-cent-soixante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Girard, Jeanne - Anna, Demoiselle de magasin

Lieu d'origine et de domicile :

de S<sup>t</sup> Hippolyte (Cantal) France domiciliée à Opples (Pard)

Noms des parents :

fil de Jean-Baptiste Girard et de Sophie Marie Marilly

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à S<sup>t</sup> Hippolyte le six Janvier, mil-huit-cent-soixante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genthod le 28 Mars 1904, à Opples  
le 30 Mars 1904, à Vingier les 3 et 10 Avril 1904

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

Antoine Girard  
Jeanne Girard.

des témoins :

Henri Rochat Opples  
Quini' Cruchon Opples

L'officier de l'état civil :

M. Rochat Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le  
mariage, de l'état civil de  
Genthod

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

de Genthod et à la  
Chancellerie Valdaisse

## Registre des mariages A.

N° 3

Bovey A. Guignard

Aujourd'hui quatorze Octobre, mil-neuf-cent-quatre mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

1. Bovey Georges Auguste, agriculteur  
 de Charviat domicilié à Opples  
 fils de Georges Marc Louis Bovey et de Marie Louise Augustine, née Guyon  
célibataire Cécedée  
 né à Opples le quatorze février, mil-huit-cent-septante-neuf

et

2. Guignard Jeanne-Susanne  
 de L'Isle et du Lieu domiciliée à L'Isle  
 fille de Marc-Louis Guignard et de Marie-Susanne, née Cougnard  
célibataire  
 née à L'Isle le quinze Août, mil-huit-cent-septante-sept

Les publications ont eu lieu à Opples et L'Isle, le 22 Septembre, 1904, à  
Charviat et au Lieu le 23 Septembre 1904

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Georges Bovey  
Jeanne Bovey

des témoins :

M. Guignard L'Isle  
Lucie Decollagony Opples

L'officier de l'état civil :

A. Prochat-Collier

Papiers présentés :

Certificats de publication, de  
Opples, L'Isle, Charviat  
et le Lieu

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Isle-Mollardin  
et le Lieu

1904

N° 4

Zurflüh et De Siebenthal

Aujourd'hui vingt-deux Décembre, mil-neuf-cent-quatre mil huit-cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Zurflüh, François, fromager

Lieu d'origine et de domicile :

de Trub (Berne) domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Friedrich Zurflüh et de Elisabeth, née Freiburghaus

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Schwaderman le vingt-deux Décembre, mil-huit-cent-septante

et

Nom et profession de l'épouse :

2. De Siebenthal, Louise, sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Gessenay (Berne) domiciliée à Mont sur Rolle

Noms des parents :

fille de Emile-Eduard De Siebenthal et de Elisabeth, née Gigi

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Chigny le premier novembre, mil-huit-cent-soixante

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples, Mont sur Rolle, Gessenay, et Trub le 29 novembre 1904.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

François Zurflüh  
Louise Zurflüh

des témoins :

Emily Reclaros  
Auguste Demont

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Apples, Mont sur Rolle, Trub et Gessenay

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rolle - Trub et Gessenay

Pub. G. 11104  
le 21/11/04  
L. J. J. J.

Le N° 4 à la page 92 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1904. Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Apples le 9 Janvier 1905  
L'officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier

Un double a été remis le 10 Janvier 1905, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi de Apples le 9 Janvier 1905  
L'officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier



1905

N° 1

Gagnaux et  
Neuenschwander

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui neuf Juin, mil-neuf-cent-cinq mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Gagnaux, Pierre Alfred, mécanicien  
de La Vonnais (Fribourg) domicilié à Apples (Alsine)  
fils de Pierre-Laurent Gagnaux et de Joséphine, née Rey, décédée  
veuf de Bossy, Marie-Madeleine, dès le 24 Janvier 1904  
né à Fribourg le Trois Mai, mil-huit-cent-cinquante-six

et

2. Neuenschwander, Anna, lingère  
de Höfen (Berne) domiciliée à Pampigny, Côte-de-Pied  
fille de Jean Neuenschwander et de Elisabeth Staub, décédée  
Célibataire  
née à Ochlenberg le Trois Août, mil-huit-cent-cinquante-cinq

Les publications ont eu lieu à Apples et Pampigny le 13 Mai, à La Vonnais le 14, et à Amstelingen, le 15 Mai 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

des témoins :

Alfred Gagnaux Er. Foyan  
Anna Neuenschwander M. Foyan

L'officier de l'état civil :

J. Puchat Cottin

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication, de  
Apples, Pampigny, La Vonnais,  
et Amstelingen

officiers de l'état civil de  
Pampigny, La Vonnais  
et Amstelingen

1905  
N° 2

RoCHAT et COCHET

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui six Octobre, mil-neuf-cent-cinq mil huit cent  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. RoCHAT, Louis-Ernest, cantonnier aux C.F.F.de Montlaurille domicilié à Opplesfils de feu Henri-Louis RoCHAT et de feu Eugénie, née Delacritz  
célibatairené à Montlaurille le treize novembre, mil-huit-cent-septante-sept

et

2. Cochet, Adèle-Alice, ménagèrede Opples domiciliée à Opplesfille de feu Henri-Louis Cochet et de Françoise-Charlotte, née Pélagé  
célibatairenée à Opples le trois décembre, mil-huit-cent-quatre-vingt-deux

Les publications ont eu lieu à Opples le 20 Septembre 1905, et à  
Montlaurille, le 21 Septembre 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Ernest RoCHAT.Adèle RoCHAT

des témoins :

Henri RoCHAT Opples.Marin Cochet Opples

L'officier de l'état civil :

V. RoCHAT-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publicationde Opples et Montlaurille

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

L'Offle

1905

N° 3

Wilser et Chapuis

Aujourd'hui seize novembre mil-neuf-cent-cinq ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Wilser, Wilhelm-Friedrich, négociant

Lieu d'origine et de domicile :

de Karlsruhe (Bade) domicilié à Opfles

Noms des parents :

fils de Israel Wilser, décédé, et de Louise, née Herbst, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Karlsruhe le quatorze<sup>4</sup> ~~septembre~~ décembre, mil-huit-cent-soixante-neuf  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Chapuis, Julie-Augustine-Cécile

Lieu d'origine et de domicile :

de Vingel domiciliée à Lausanne, Petit-Rocher

Noms des parents :

fille de Louis-Marc-François Chapuis, décédé et de Louise, née Petitpierre, sa veuve à Lausanne

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à au Hâve (France) le seize novembre, mil-huit-cent-septante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Vingel le 18, à Opfles le 19 à Karlsruhe le 20,  
et à Lausanne le 21 Octobre 1905.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

W. Wilser  
L. Wilser

des témoins :

H. Burnens Chagny  
H. Delavert Opfles

L'officier de l'état civil :

V. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice et Police  
du Canton de Vaud, Certificats de publication  
de Vingel, Opfles, Karlsruhe et  
Lausanne

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Lausanne et Gilly, et à la  
Chancellerie Vaudoise à Lausanne

1905

N° 4  
Borel et Fazan

Aujourd'hui premier Décembre, mil-neuf-cent-cinq ~~mil-huit-cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Borel, Oscar-Jean-David, agriculteur  
de Couvet et Neuchâtel domicilié à Apples  
fils de feu Louis Borel et de feu Anna-Marie-Louise, née Boer  
Célibataire  
né à Couvet le deux Mars, mil-huit-cent-septante-deux

et

2. Fazan, Hortense-Cécile, sans profession  
de Apples domiciliée à Apples  
fille de Jean-Gabriel Fazan à Apples et de feu Emma-Hortense Helber, née Fazan  
Célibataire  
née à Apples le quatre Mai, mil-huit-cent-quatre-vingt

Les publications ont eu lieu à Apples le 4 novembre 1905, à Couvet et Neuchâtel le 8 novembre 1905

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Oscar Borel  
Hortense Borel

Ed. Fazy Apples  
H. Fazy "

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de Apples, Couvet et Neuchâtel

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Couvet et Neuchâtel

M. J. Fazy 1906  
de Giffel  
le 10 Janvier

Le n° 4 à la page 96, est celui de la dernière inscription, faite dans l'année 1905.

Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.

Apples le 9 Janvier 1906  
L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

Un double a été remis le 10 Janvier 1906, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.

Apples le 9 Janvier 1906

L'officier de l'état civil

J. Rochat-Cottier



1906

N° 1

Decollogny et Prévart

Aujourd'hui vingt-sept Juillet, mil-neuf-cent-six ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Decollogny, Alfred, charbon

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples et Preverolle domicilié à Opples

Noms des parents :

fil de Eugène Louis Decollogny et de Justine Eugénie, née Demont

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Opples le six Novembre, mil-huit-cent-quatre-vingt-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Prévart, Julie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sarraz, Les Verrières Suisse domiciliée à Opples

Noms des parents :

fil de Marc-Emile Prévart et de feu Louise-Saline, née Pesson

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Quarrens le vingt-neuf Septembre, mil-huit-cent-quatre-vingt-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 8, aux Verrières, le 9, à Preverolle le 10, et à La Sarraz le 11 Juillet 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alf. Decollogny  
Julie Decollogny

des témoins :

M. Cottier Opples  
A. Fener

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples, Les Verrières, Preverolle  
et La Sarraz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Les Verrières Suisse, Collombier  
et La Sarraz

N° 2

Baud et Fazan

Aujourd'hui Deux Novembre, mil neuf cent six mil huit cent

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Baud, Alois-John, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Jules Eugène Baud, agriculteur et de Jenny-Henriette Pittener Pruff

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Apples le cinq Janvier, mil huit cent septante huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fazan, Alice-Cécile, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Henner Fazan agriculteur et de Oline, née Soly, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le premier Janvier, mil huit cent quatre vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le quinze Août, mil neuf cent six

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Alois Baud  
Alice Baud

des témoins :

John Rochat Apples  
Louis Henriet fils

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificat de Apples  
publication

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Le 5 Janvier 1907  
Epoux. Baud

Le n° 2 à la page 98 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1906.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Apples le 7 Janvier 1907

L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

Un double a été remis le 8 Janvier 1907 à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.

Apples 7 Janvier 1907

L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier



1907

N° 1

Delacretaz et Krüpfen

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Dans la séance du 22 Mai 1908, le Conseil d'Etat du canton de Vaud, a ordonné, que l'acte de mariage, ci-contre, soit rectifié en ce sens: que le nom de famille écrit par erreur Krüpfen, sera écrit Krüpfen

Apples le 30 Mai 1908  
L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

Anjourd'hui seize Janvier, mil-neuf-cent-sept ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Delacretaz, Henri-Louis, boulanger  
de Yverne domicilié à Apples  
fils de Jean-Georges Delacretaz et de fauc Jenny-Emma, née Matthey  
célibataire  
né à Apples le quinze septembre, mil-huit-cent-quatre-vingt

# et  
2. Krüpfen, Léona, Caroline-Emma, couturière  
de Arut (Prun) domiciliée à Apples  
fille de Marc-Emile-Louis Krüpfen et de Jenny-Louise, née Mettial, sa femme  
célibataire  
née à Apples le trente Juin, mil-huit-cent-septante-huit

Les publications ont eu lieu à Apples le 18, à Arut le 19, et à Yverne le 20 Décembre 1906

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

H. Delacretaz  
Léona Delacretaz

Jean Rochat Apples  
E. Krüpfen Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux

Certificats de publication, de Apples, Arut, et Yverne

officiers de l'état civil de Arut (Prun) et Arigle



1907

N° 2

Centoz-Basset.

Aujourd'hui neuf juillet, mil-neuf-cent-sept ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Centoz, Juste-Valérian, Domestique

Lieu d'origine et de domicile :

de Villeneuve (Costa Italia) domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de Basilo-Alexandre Centoz et de Flavie-Seraphine, née Pellissier

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Villeneuve le six Janvier, mil-huit-cent-septante-deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Basset, Aimée, cuisinière

Lieu d'origine et de domicile :

de Goumoëns-la-Ville domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de Edouard Basset, agriculteur et de Odile-Henriette, née Favre, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Goumoëns-la-Ville le vingt-huit Avril, mil-huit-cent-quatre-vingt <sup>sept</sup>

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 19 Mai, à Goumoëns-la-Ville le  
20 Mai 1907, à Villeneuve (Costa) le 21 et 22 Juin 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et  
après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier  
de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis  
par le mariage.

## Signatures

des époux :

Juste Centoz  
Aimée Basset

des témoins :

Auguste Carl Opples  
Georges Pöry

L'officier de l'état civil :

H. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation du Département de Justice  
et Police, du canton de Vaud, certificats  
de publication, de Opples et Goumoëns-  
-la-Ville

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Lehalles, et à la  
Chancellerie Vaudoise

## Registre des mariages A.

N° 3

Bardet et Fazan

Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil-neuf-cent-sept ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Bardet, André-Dolphe, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Villars-le-Grand domicilié à Villars-le-Grand

Noms des parents :

fils de feu David-Louis Bardet et de Louise-Suzanne, née Bardet  
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né à Villars-le-Grand le vingt-sept Mai mil-huit-cent-septante-six

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fazan Anna-Rose, institutrice

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domiciliée à Villars-le-Grand

Noms des parents :

fille de Jean-Gabriel Fazan et de feue Emma-Charlotte-Hélène, née Fazan  
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Opples le huit novembre mil-huit-cent-quatre-vingt-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 2 Octobre 1907, et à  
Villars-le-Grand le 2 Octobre 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

André Bardet  
Anna Bardet

des témoins :

Ge. Fazan Opples  
Maurice Fazan "

L'officier de l'état civil :

J. Probat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le  
mariage, de l'état civil de  
Constantine

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Constantine

1907  
N° 4  
Martin et Delessert.

Aujourd'hui vingt-Trois Novembre, mil-neuf-cent-sept ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Martin, François-Louis, sellier

Lieu d'origine et de domicile :

de Frudeville domicilié au Mont sur Hausonne

Noms des parents :

fils de feu Tharc Martin et de Hélène, née Omandry, sa veuve  
célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né au Mont sur Hausonne le quinze Outil mil-huit-cent-quatre-vingt-deux  
et

Nom et profession de l'épouse :

2. Delessert, Jeanne-Louise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Perey domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de François-Louis Delessert et de Marie-Lucie, née Cochet, les deux à Opples  
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

née à Opples le quinze Juin, mil-huit-cent-quatre-vingt-quatre

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 27 octobre, au Mont le 29 octobre,  
à Frudeville le 29 octobre, et à Perey le 30 octobre 1907

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

### Signatures

des époux :

François Martin  
Jeanne Martin

des témoins :

Jules Delavitz Apples  
Ami Delessert Apples

L'officier de l'état civil :

V. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le  
mariage, de l'état civil de  
Romanet

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Romanet, Corcelles-le-Jorat,  
et Echallens.

Registre des mariages A.

N° 5

Ryon & Delacretaz

Aujourd'hui vingt deux Novembre mil neuf cent sept mil huit cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Ryon, Ernest, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de La Pray domicilié à La Pray

Noms des parents :

fils de feu Louis-Henri Ryon et de Rosalie Philippine, née Delacretaz

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à La Pray le onze novembre mil huit cent quatre vingt deux

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Delacretaz, Olive-Elise, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de La Pray & Yverne domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de # Célibataires Jules-Henri et de feu Anna née Poudat

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à La Pray le sept Janvier mil huit cent quatre vingt six

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 27 Octobre, à La Pray le 29 Octobre, et à Yverne le 29 Octobre 1907

# J'approuve la suppression du mot célibataire, à la 12 ligne de l'acte ci-coté. L'officier de l'état civil J. Rochat Cottier

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Ernest Ryon  
Olive Ryon

des témoins :

Jules Delacretaz Apples  
Ami Delassent Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage de l'état civil de Romainmôtier

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romainmôtier & Origle

N°

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

2. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

*Le n° 5 à la page 103 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907.*

*Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.*

*Opples le 10 Janvier 1908*

*L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*

*Un double a été remis, le 11 Janvier 1908, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.*

*Opples le 10 Janvier 1908*

*L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*

Registre des mariages A.

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

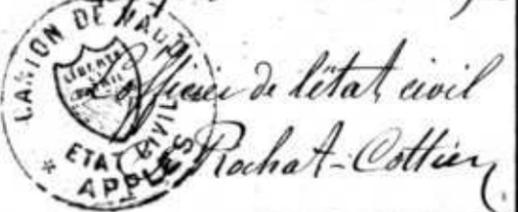
Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

*Le n° 5 à la page 103, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1907.*

*Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.*

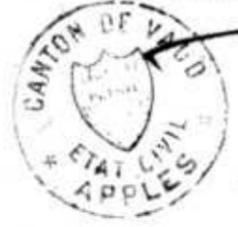
*Apples le 10 Janvier 1908*



*Un double a été remis, le 11 Janvier 1908, à l'autorité Cantonale en exécution de l'art 2 de la loi.*

*Apples le 10 Janvier 1908*

*L'officier de l'état civil J. Rochat-Cottier*



Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

N° 1

Devenoge et AndréAujourd'hui quatre Septembre, mil-neuf-cent-huit ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Devenoge, Eugène-Louis-Alfred, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sarraz domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de feu Henri-Louis Devenoge et de Rose-Marie, née Fagan, à Opples  
Célibataire

Etat civil :

Date de la naissance :

né aux Sembres (Opples) le vingt-deux Juillet, mil-huit-cent-septante-cinq

et

Nom et profession de l'épouse :

2. André, née Proulliet, Olice-Marie sans profession

Lieu d'origine et de domicile :

de Yens domiciliée à Yens

Noms des parents :

fille de Henri-Olivier Proulliet et de Rose-Oliverette, née Michaud, veuve

Etat civil :

Date de la naissance :

de Marc-Albert André, Des le Dix Janvier, mil-neuf-cent-sept  
née à Yens le Deux Novembre, mil-huit-cent-septante-deux

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 19 Août, à Yens le 17 Août  
et à La Sarraz le 19 Août 1908

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

E. Devenoge  
A. Devenoge

des témoins :

Maurice Fagan Opples  
Auguste Demont "

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples, La Sarraz et Yens.Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deLa Sarraz et Villars-  
Sous-Yens.

Registre des mariages A.

1908

N° 2

Delacretaz et Cochet

Aujourd'hui vingt un Octobre, mil-neuf-cent-huit ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Delacretaz, Jules Henri, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Rapraz et Yverne domicilié à Opples <sup>(à Rapraz)</sup>

Noms des parents :

fil de Jean-Marc-Henri Delacretaz et de Françoise, née Renaud, domiciliée

Etat civil :

veuf de Anna Delacretaz, née Paudat, vis le 15 Mai 1906

Date de la naissance :

né à Rapraz le tronte Octobre, mil-huit-cent-soixante-trois

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Cochet, Lydie, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de feu Henri-Louis Cochet et de Françoise-Charlotte, née Pilay, Opples

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Opples le huit Mars, mil-huit-cent-septante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 26 Septembre, à Rapraz le 27,  
à Yverne le 29 Septembre 1908.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Jules Delacretaz  
Lydie Delacretaz

des témoins :

Henri Kochat Opples  
Ernest Kochat Opples

L'officier de l'état civil :

O. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples, Rapraz et Yverne

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de

Romainmotier et  
Origle

M. 6 Janvier 1909  
de Grier  
Ljé

N°

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de \_\_\_\_\_

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Le n° 2, à la page 106, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1908*

*Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.*

*Apples le 4 Janvier 1909*



*L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*

*Un double a été remis le 8 Janvier 1909, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.*

*Apples le 7 Janvier 1909*



*L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*

1909

No 1

Predard et Meylan  
née Cuvit

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-neuf Janvier, mil-neuf-cent-neuf ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Predard, Marc-Emile, agriculteur  
de La Sarraz et des Verrières Suisses domicilié \_\_\_\_\_  
fils de feu Alexandre Predard et de feu Susanne Henriette, née Schopfer  
veuf de Louise-Maline, née Pesson, des le 17 Décembre 1903  
né à La Sarraz le vingt-deux Mars, mil-huit-cent-cinquante-cinq

et

2. Meylan, née Cuvit, Jenny-Henriette, couturière  
de Brassus (Cheriv) domiciliée à Apples  
fille de feu Louis-Frédéric Cuvit et de feu Françoise, née Schreiner  
divorcée de Louis Meylan, des le 27 Octobre 1904  
née à Mollens le deux Mai, mil-huit-cent-cinquante-sept

Les publications ont eu lieu à Apples le 6 Janvier, à La Sarraz, aux  
Verrières Suisses, et au Brassus le 9 Janvier 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

Emile Predard Jules Delavert Apples  
Jenny Predard Paul Bauer

L'officier de l'état civil :

V. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Certificats de publications, de  
Apples, La Sarraz, les Verrières La Sarraz, les Verrières Suisses,  
Suisses, et le Brassus. et le Brassus.

Par jugement, rendu le 2  
février 1906, déclaré définitif  
et exécutoire le 4 Mars 1906  
faute de recours, ou de demande  
en relief dans le délai légal,  
a prononcé par le divorce  
du mariage contracté le  
29 janvier 1909 à Apples,  
jugement rendu par le  
Tribunal du district de  
Cossigny.

Par Predard, Marc-Emile  
agriculteur, de La Sarraz et  
des Verrières Suisses domicilié  
à l'Isle, domicilié au  
moment de son mariage à  
Apples, fils de Alexandre  
Predard, et de feu Susanne  
Henriette née Schopfer, défen-  
seur au divorce.

Meylan, née Cuvit Jenny  
Henriette, couturière originaire  
avant le mariage du  
Brassus (Cheriv) domiciliée  
au Sentier, Vallée de Fribourg  
domiciliée au moment du  
mariage à Apples, fille de  
feu Louis-Frédéric Cuvit, et  
de feu Françoise née Schreiner,  
demanderesse au divorce.

Le tribunal a prononcé le  
divorce en application de  
l'art. 142 du Code civil Suisse  
assignant les deux époux  
coupables.

Pour extrait conforme  
Cossigny le 4 Mars 1909  
par le greffier Bolens



L'Officier de l'état civil  
V. Prochat-Cottier

1909

N° 2

Fazan et Devenoge

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-fevrier, mil-neuf-cent-neuf ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fazan, Maurice-Stules, agriculteur  
de Opples domicilié à Opples  
fils de Jean-Gabriel Fazan et de feu Emma-Hortense Hélein, née Fazan  
célibataire  
né à Opples le vingt-six Mai, mil-huit-cent-quatre-vingt-un

et

2. Devenoge, Sophie-Marie, ménagère  
de La Sarraz domiciliée à Opples  
fille de feu Henri-Louis Devenoge et de Rose-Marie, née Fazan à Opples  
célibataire  
née aux Sembres (Opples) le vingt-un juillet, mil-huit-cent-quatre-vingt-un

Les publications ont eu lieu à Opples le 8 Janvier 1909, et à  
La Sarraz le 9 Janvier 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Maurice Fazan  
Sophie Fazan

des témoins :

Ed. Fazan Opples  
E. Devenoge

L'officier de l'état civil :

J. Pochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication  
de Opples et La Sarraz

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

La Sarraz

## Registre des mariages A.

1919

N° 3

Sauty et Fagan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui ~~Dieu neuf février, mil-neuf-cent-neuf~~ ~~mil huit cent~~  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Sauty, Emile-Henri, agriculteur

de Denens domicilié à Denens

fil de feu Louis-Osmond Sauty et de feu Rose née Vuffray

célibataire

né à Denens le huit Mai, mil-huit-cent-quatre-vingt

et

2. Fagan, Nancy-Henriette, ménagère

de Apples domiciliée à Apples

fil de feu Marc-Louis Fagan et de Jeanne-Rosine-Henriette-Catherine,

célibataire

née à Apples le neuf février, mil-huit-cent-quatre-vingt-cinq

Les publications ont eu lieu à Apples le quatorze Janvier, et à Denens  
le quinze dit, mil-neuf-cent-neuf.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Sauty Henri  
Sauty Nancy

des témoins :

John Lemeroy Apples  
Demont Auguste

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificat de publication,  
Autorisation de célébrer le mariage  
hors de l'arrondissement de l'époux

Le mariage a été communiqué aux  
 officiers de l'état civil de

Villars-sous-Yens

1909

N° 4

Spinner et Pantet

Aujourd'hui Six huit Vain, mil-neuf-cent-neuf ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Spinner, Edouard, Commis

Lieu d'origine et de domicile :

de Oberwolfach (Bade) — domicilié à Genève

Noms des parents :

fil de feu Gaspard Spinner et de Salomé Schluchter, sa veuve, à Bas

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

né à Bas (Vaud) le deux Octobre, mil-huit-cent-quatre-vingt-un

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Pantet, Louise Julia, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Chavornay (Vaud) — domiciliée à Opples

Noms des parents :

filles de Louis Pantet, agriculteur et de Marie Senny, née Cochet, à Opples

Etat civil :

Célibataire

Date de la naissance :

née à Opples le Six Octobre, mil-huit-cent-quatre-vingt-trois

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Genève le 12 Mai, à Oberwolfach le 15  
Mai, à Chavornay le 15 Mai, et à Opples le 14 Mai 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Edouard Spinner  
Julia Spinner

des témoins :

Auguste Demont, Opples  
Ida Cochet

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificat de publication  
Autorisation de célébrer le  
mariage, hors de l'arrondissement  
de l'époux

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Genève, Chavornay et à  
la Chancellerie Vaudoise

Il tenue du paragraphe  
36 de l'Ordonnance fédérale  
du 25 février 1910, nous  
vous informons, que le Grand  
Conseil, en séance du 25/21  
1916, a accordé la naturalisa-  
tion valaisanne à M<sup>r</sup>  
Spinner Edouard, reçu  
bourgeois de Salden (Valais).  
Cette naturalisation s'étend  
également à l'épouse du pré-  
nommé M<sup>me</sup> Louise Julia,  
ainsi qu'à ses enfants.  
Opples le 10 février 1917  
L'Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier



N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_

mil huit cent \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

fil de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

2. \_\_\_\_\_

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

**Signatures**

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Le n° 5 à la page 112, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1909. Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.*

*Opposé le 6 Janvier 1910  
L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*

*Un double a été remis le 6 Janvier 1910, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi*

*Opposé le 6 Janvier 1910  
L'officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*



1910

N° 1  
Gillard et Grossrieder

Aujourd'hui vingt-trois Mars, mil-neuf-cent-Dix mil huit cent  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Gillard, Louis, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Suscévoz domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de feu Louis Henri Gillard et de feu Jeanne-Marie Izant

Etat civil :

divorcé de Pagnier, Marie-Cécile-Philomène, dès le 4 Décembre 1906

Date de la naissance :

né à Suscévoz le premier Mars, mil-huit-cent-cinquante-huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Grossrieder, Clara-Joséphine, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Quin (Fribourg) domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de Nicolas Grossrieder et de feu Marie, née Krebs

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Fribourg le trente-un Mars, mil-huit-cent-soixante-neuf

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 14 Décembre, à Suscévoz le  
16 Décembre, et à Düdingen le 16 Décembre 1909

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Gillard  
Clara Gillard

des témoins :

Auguste Lya Opples  
J. Brunet

L'officier de l'état civil :

V. Robert Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples, Suscévoz et  
Düdingen.

Le mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil de

Champvent et  
Düdingen

1910

N° 2

Jaquier et Cochet

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui vingt-trois Août, mil-neuf-cent-dix ~~mil-huit-cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Jaquier, Adolphe-Emile, confiseurde Dizy domicilié à Hausannefils de Frédéric-Jules-Louis Jaquier et de Louise-Caroline, née Richard  
célibatairené à La Sarraz le cinq septembre, mil-huit-cent-huitante-un

et

2. Cochet, Ida-Augusta-Blanche, modistede Opples domiciliée à Opplesfille de Jules-Gustave Cochet et de Sermy-Louise, née Perron  
célibatairenée à Opples le deux Janvier, mil-huit-cent-huitante-sixLes publications ont eu lieu à Hausanne le 21, à Dizy et à Opples  
le 23 Juillet 1910

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Emile Jaquier  
Ida Jaquier

des témoins :

Quint. Cochet Opples  
Ida Tazan

L'officier de l'état civil :

H. Prochat-Cottin

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer  
le mariage, de l'état civil  
de HausanneLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil deHausanne et La Sarraz

1910

N° 3.

Maurer-Cecchini et  
Cothésy

Nom et profession de l'époux :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Nom et profession de l'épouse :  
 Lieu d'origine et de domicile :  
 Noms des parents :  
 Etat civil :  
 Date de la naissance :  
  
 Date des publications :

Aujourd'hui vingt Septembre mil-neuf-cent-dix ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maurer-Cecchini, Aimé-Robert, commis  
 de Mestre, Province de Venise (Italie) domicilié à Zurich  
 fils de Jou Victor-Jules Marie Maurer et de Julie-Lusette, née Bourcoux, à Apples  
 (fil, baptisé de Cesare Cecchini à Mestre)  
célibataire  
 né à Apples (Vaud) le vingt-cinq Mai, mil-huit-cent-huitante-trois

et

2. Cothésy, Emma-Berthe Institutrice  
 de Dompierre (Vaud) domiciliée à Nyon  
 fille de Charles-François Cothésy <sup>caillies</sup> et de Lina, née Moray, les deux à Aubonne  
célibataire  
 née à Monthéroz (Aubonne) le vingt-huit Janvier, mil-huit-cent-huitante-huit

Les publications ont eu lieu à Zurich le 4, à Nyon le 7, à Dompierre le 8, et à Mestre le 26 Juin 1910

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Robert Maurer-Cecchini  
Berthe Maurer

des témoins :

Jules Trillaud Apples  
Alexis Rochat Apples

L'officier de l'état civil :

A. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le  
mariage hors de l'arrondissement Zurich, Nyon, Lucerne, et à  
de l'état civil de Zurich. la Chancellerie Vaudoise

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Par Décret du  
 Grand Conseil du 20  
 Septembre 1925.  
 Maurer-Cecchini,  
 Aimé Robert, à Aubonne  
 ressortissant Italien,  
 né à Apples le 5 Mai  
 1883, marié à Apples  
 le 20 Septembre 1910  
 à Cothésy Berthe,  
 ayant rempli toutes les  
 formalités prescrites et  
 effet, a été naturalisé  
 Vaudois et reçu, avec sa  
 famille, au nombre des  
 bourgeois de la Commune  
 d'Aubonne  
 Apples le 23 Novembre  
 1925  
 l'Officier de l'Etat Civil  
J. Rochat



1910

N° 4  
Brera et GobbiAujourd'hui Tous Décembre, mil-neuf-cent-Via ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Brera, Giacomo, Gypsier

Lieu d'origine et de domicile :

de Coggiola (province de Novare Italie) domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de François Brera et de Secondina, née Castella, domiciliée à Coggiola

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Coggiola le vingt-cinq Avril, mil-huit-cent-quatre-vingt-dix

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Gobbi, Maria-Carolina, blanchisseuse-repasseuse

Lieu d'origine et de domicile :

de Turin (Italie) domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de feu Guillaume Gobbi et de Orgèle, née Ventura, à Opples

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Turin le premier Septembre, mil-huit-cent-vingt

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 27 Septembre, à Turin le 27  
et Coggiola le 28 Octobre, mil-neuf-cent-Via.Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jacques Brera  
Marie Brera

des témoins :

A. Monnet Ballens  
Lina Panchaud Harmond

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, Opples  
Turin et Coggiola, et autorisation  
du Département de Justice et  
Police du Canton de Vaud

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

à la Chancellerie Vaudoise  
à Lausanne

1910

N° 5

Maurer et Meltem  
née Brocard

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Vu le 7. 1. 1911  
le Maire  
L. GuinotAujourd'hui seize Décembre, mil-neuf-cent Dix ~~mil huit cent~~

par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Maurer, Adolphe, agriculteur  
de Schmiehrued domicilié à Opples  
fils de feu Jacob Maurer et de feu Elisabeth Mergerthal  
célibataire  
né à Schmiehrued le quatre Mars, mil-huit-cent-cinquante-trois

et

2. Meltem, née Brocard, Hortense - Julie - Valentine, sans profession  
de Pière domiciliée à Opples  
fille de feu Jean-Louis-Henri Brocard et de feu Isabine-Augustine, née Monthou  
veuve de Jules-Charles-Henri-Félix Meltem, décédé le six février, mil-neuf-cent-six  
née à Pière le trente Septembre, mil-huit-cent-soixante-sixLes publications ont eu lieu à Opples le 28 novembre, à Pière le 29 novembre  
et à Schmiehrued le 29 novembre, mil-neuf-cent-DixAprès avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Adolf Maurer.  
Hortense Meltem

des témoins :

Henri Rochat Opples.  
Auguste Dumont

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples, Pière et  
SchmiehruedLe mariage a été communiqué aux  
officiers de l'état civil dePière et Schmiehrued

N° \_\_\_\_\_

Aujourd'hui \_\_\_\_\_ mil huit cent

\_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domicilié à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fils de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

né à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

et

Nom et profession de l'épouse :

2. \_\_\_\_\_

Lieu d'origine et de domicile :

de \_\_\_\_\_ domiciliée à \_\_\_\_\_

Noms des parents :

fille de \_\_\_\_\_ et de \_\_\_\_\_

Etat civil :

\_\_\_\_\_

Date de la naissance :

née à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à \_\_\_\_\_

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

des témoins :

L'officier de l'état civil :

Papiers présentés :

Le mariage a été communiqué aux officiers de l'état civil de \_\_\_\_\_

*Le n° 5 à la page 118 est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1910. Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.*

*Apples le 9 Janvier 1911*

*Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*

*Un double a été remis le 10 Janvier 1911, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art 2 de la loi.*

*Apples le 9 Janvier 1911*

*Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier*



1911

N° 1

Baud et Négevan

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

Aujourd'hui le dix-neuf cent-onze ~~mil huit cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Baud, Henri-Samuel, agriculteurde Opples domicilié à Opplesfils de Jules-Henri-Philippe Baud et de de feu Cécile née Besson  
célibatairené à Opples le dix-neuf Octobre, mil-huit-cent-quatre-vingt-un

et

2. Négevan, Jenny, ménagèrede La Pray domiciliée à La Prayfille de Alexis-David Négevan et de Henriette née Charrotter, sa femme  
célibatairenée à La Pray le treize Juillet, mil-huit-cent-quatre-vingt-sept

Les publications ont eu lieu à Opples le 12, à La Pray le 14 Mars  
mil-neuf-cent-onze

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Baud  
Jenny Baud

des témoins :

Pantzhauser Fritz Opples  
Almann Jean Opples

L'officier de l'état civil :

St Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication  
de mariage de Opples et  
La Pray

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Romainmôtte

1911

N° 2

Delessert et Martin

Aujourd'hui premier Août, mil-neuf-cent-onze ~~mil-huit-cent~~  
par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Delessert, François-Louis, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de Percy-le-Sec domicilié à Opples

Noms des parents :

fils de François-Louis Delessert et de Marie-Rucie, née Cochet

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Opples le seize Juillet, mil-huit-cent-quatre-vingt <sup>huit</sup>

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Martin, Clémence-Oline, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Froiteville domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de feu Marc Martin et de Hélène, née Comandruy

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née au Mont sur Hausmann le sioc Mars, mil-huit-cent-quatre-vingt <sup>neuf</sup>

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Opples le 11 Juillet, à Percy-le-Sec  
et Froiteville le 13 Juillet 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Louis Delessert  
Clémence Delessert

des témoins :

Louis Delessert Opples  
Ami Cochet

L'officier de l'état civil :

G. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Opples, Percy-le-Sec,  
et Froiteville

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Corcelles-le-Sec et  
Botterans

1911

N° 3

Allamand et Bélay

Aujourd'hui trois Octobre, mil-neuf-cent-onze mil huit cent par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Allamand, Louis, mécanicien

Lieu d'origine et de domicile :

de Rougemont domicilié à Ballens

Noms des parents :

fils de Ernest Allamand et de Hygie Louise, née Desie benthal

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Ballens le huit Septembre mil huit cent quatre vingt huit

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Bélay, Marie-Louise, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Mont-la-Ville domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Jean-Ferdinand Bélay et de Marie, née Schmidt, sa femme

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

née à Apples le treize Mars, mil huit cent quatre vingt sept

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 1<sup>er</sup>, à Ballens le 2, à Rougemont, le 2, et à Mont-la-Ville le 2 septembre 1911.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Louis Allamand  
Marie Allamand

des témoins :

A. Monard & Ballens  
J. Delaert & Merges.

L'officier de l'état civil :

V. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage, de l'état civil de Ballens.

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Rougemont, Ballens et l'Isle

Le N° 3 à la page 122, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1911.

Les deux doubles du présent registre sont conformes, ce que nous certifions.

Apples le 15 Janvier 1912  
L'officier de l'état civil  
V. Rochat-Cottier



Un double a été remis le 15 Janvier 1912, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi

Apples le 15 Janvier 1912  
L'officier de l'état civil  
V. Rochat-Cottier



En un 1912  
Ericher Supp

1912

N° 1  
Delacretaz et Demont

A Opples  
 Aujourd'hui le vingt Octobre, mil-neuf-cent-~~vingt~~ vingt mil huit cent  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Delacretaz, Gustave-Emile, gendarme

Lieu d'origine et de domicile :

de La Pray et Yverne domicilié à Rolle

Noms des parents :

fils de Jules Henri Delacretaz, agriculteur à Opples et de Anna, née Baudat, décédée

Etat civil :

célibataire

Date de la naissance :

né à Romainmotier le vingt-huit Mai, mil-huit-cent-quatre-vingt-neuf

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Demont, Hélène-Rina-Oline, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Opples domiciliée à Opples

Noms des parents :

fille de Auguste-Domas Demont, agriculteur et de Louise-Alexandrine, née Cochet, journalière

Etat civil :

à Opples  
célibataire

Date de la naissance :

née à Froideville y Ballens le vingt-deux Novembre, mil-huit-cent-soixante-huit

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Rolle le quatre, à Yverne le vingt, à Opples  
le vingt, et à La Pray le six Septembre, mil-neuf-cent-vingt

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Gustave Delacretaz  
Hélène Delacretaz

des témoins :

Delesert Ami, agriculteur, Opples  
Delesert Louis, agriculteur Opples

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Contratation de célébrer le  
mariage de l'état civil de  
Rolle

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Orge, Rolle et  
Romainmotier

1912

N° 2

Delacretaz et Mottier

à Apples  
 Aujourd'hui vingt-cinq Octobre mil-neuf-cent-douze ~~mil-huit-cent~~  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Delacretaz, Jules-Henri, gendarme

Lieu d'origine et de domicile :

de La Praz et Yverne domicilié à Hausanne

Noms des parents :

fils de Jules-Henri Delacretaz, agriculteur <sup>à Apples</sup> et de Anna, née Baudat, s'écrite  
célibataire

Etat civil :

né à La Praz le douze Août, mil-huit-cent-quatre-vingt-sept

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Mottier, Hélène-Erville, couturière

Lieu d'origine et de domicile :

de Château-d'Oex domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Louis-Jules Mottier, s'écrite et de Suzanne-Françoise, née Invernin  
célibataire <sup>à Apples</sup>

Etat civil :

née à Sourrens-Siezery le deuxième Juin, mil-huit-cent-quatre-vingt-huit

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Hausanne le 26, à La Praz, à Yverne,  
à Château-d'Oex, et à Apples le 28 Septembre 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Jules Delacretaz  
Hélène Delacretaz

des témoins :

Henry Fuzon, agriculteur Apples  
Berthe Fuzon Menogier Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Autorisation de célébrer le mariage  
de l'état civil de Hausanne

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Hausanne, Oigle, Château-d'Oex  
et Romarinôtte

1912

n° 3

Préard et Fazan

Apples  
Aujourd'hui vingt-deux novembre mil-neuf-cent-douze par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

Nom et profession de l'époux :

1. Préard, Louis Paul, agriculteur

Lieu d'origine et de domicile :

de La Sarraz, et des Verrières domicilié à Apples

Noms des parents :

fils de Marc Emile Préard, agriculteur et de Louise Staline, née Pedron, Decedée  
célibataire

Etat civil :

né à Cuarnens le huit avril, mil-huit-cent-quatre-vingt-huit

Date de la naissance :

et

Nom et profession de l'épouse :

2. Fazan, Berthe, ménagère

Lieu d'origine et de domicile :

de Apples domiciliée à Apples

Noms des parents :

fille de Henri Fazan, agriculteur et de Olme, née Joly, Decedée  
célibataire

Etat civil :

née à Apples le trente juin, mil-huit-cent-quatre-vingt-onze

Date de la naissance :

Date des publications :

Les publications ont eu lieu à Apples le 3, aux Verrières le 4,

à La Sarraz le 5 novembre 1912

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Préard Louis  
Préard Berthe

des témoins : Apples.

Alain Meylan agriculteur  
Henri Guod agriculteur Apples

L'officier de l'état civil :

J. Prochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication  
de Apples, les Verrières, et  
La Sarraz

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

La Sarraz, et des Verrières

Le n° 3 à la page 125, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1912.

Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.

Apples le 8 Janvier 1913

L'officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier



Luc H. H. 1912  
de Prigny  
Epoux

Un double a été remis le 14 Janvier 1914, à l'autorité Cantonale en exécution de l'art 2 de la loi.

Apples le 13 Janvier 1914

L'officier de l'état civil  
J. Prochat-Cottier



## Registre des mariages A.

N° 1

1913

Decollogny et  
Ramsayer

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

a Apples  
 Aujourd'hui Trois Juin, mil-neuf-cent-treize mil huit cent  
 par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Decollogny, Eugène, agriculteur  
 de Apples et Preverolle domicilié à Apples  
 fils de feu Eugène-Louis Decollogny et de Justine Eugénie née Demont, à Apples  
célibataire  
 né à Apples le trois Octobre, mil-huit-cent-quatre-vingt-sept

et

2. Ramsayer, Eglantine Camélie, cuisinière  
 de Hauperswyl (Berne) domiciliée au Lieu  
 fille de feu Fritz Ramsayer et de  Louise-Félicie Léoline, née Humboldt,  
célibataire (au Lieu)  
 née au Lieu le vingt Oût, mil-huit-cent-quatre-vingt-huit

Les publications ont eu lieu à Apples le 24 Mai, au Lieu le 24, à Preverolle  
le 26, et Hauperswyl le 26 Mai 1913.

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Eugène Decollogny  
Eglantine Decollogny

des témoins :

Lucile Nicole Le Lieu  
Albert Ramsayer Le Lieu

L'officier de l'état civil :

V. Fochet Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication de  
Apples, Preverolle, Le Lieu  
et Hauperswyl

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Colombier, Le Lieu, et  
Hauperswyl.

1913

N° 21

Dotterand et Prot  
 née Golay

Nom et profession de l'époux :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Nom et profession de l'épouse :

Lieu d'origine et de domicile :

Noms des parents :

Etat civil :

Date de la naissance :

Date des publications :

A Apples

Aujourd'hui quatre septembre, mil neuf-cent-treize mil huit cent  
 \_\_\_\_\_ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Dotterand, Henri-Louis, agriculteurde Saint-Livres domicilié à Applesfils de feu Marc Dotterand et de feu Marie-Louise, née Guyon  
 célibatairené à Chigny le treize février, mil huit-quatre-vingt-un

et

2. Prot, Lina-Fanny, ménagère, née Golayde Apples et Bussy domiciliée à Applesfille de feu François-Louis-Samuel et de feu Louise-Marie-Fannyveuve de Henri-Frédéric Prot, des leques, 1910 famille, née Queneznée à Reverolle le six février, mil huit-cent-septante-sept

Les publications ont eu lieu à Apples le 16, à Bussy le 17, et à  
Saint-Livres, le 18 Août, mil neuf-cent-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi  
 et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme,  
 l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi,  
 déclarés unis par le mariage.

## Signatures

des époux :

Henri Dotterand  
Fanny Dotterand

des témoins :

H. Robellay, Apples  
M. Robellay, Apples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, de  
Apples, Saint-Livres, et  
Bussy

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Cubonne et Villars-sous-Gens.

1913

N° 3

Fazan et Magnenat

(Opples) Aujourd'hui Tous Octobre, mil-neuf-cent-treize ~~mil huit cent~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fazan, Ernest-Henri, agriculteur  
de Opples domicilié à Opples  
fils de Henri Fazan, agriculteur, et de saie Olive, née Soly  
célibataire  
né à Opples le vingt-et-un Janvier, mil-huit-cent-quatre  
vingt-quatre

2. Magnenat, Emma, Blanchisseuse  
de Vaulion domiciliée à Severy  
fille de Henri-Louis Magnenat et de Elisabeth-Mélanie, née Gruay  
célibataire  
née à la Viteriaz Selépens le Tous Octobre, mil-huit-cent-quatre  
vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Opples le 17, à Severy le 18, et à Vaulion le 18 Septembre, mil-neuf-cent-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fazan Ernest  
Fazan Emma

des témoins :

Bourcoul Marcel, agriculteur Opples  
Alfred Faulet, agriculteur Opples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, de  
Opples, Severy et Vaulion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vaulion et Grancy

le 17. 11. 14.  
l'officier d'état civil  
J. Rochat-Cottier

Le volume, quoique non rempli, se termine par le N° 3 des inscriptions de l'année 1913.

En suite se trouve dans le volume commençant par le N° 1 de l'année 1914.

Par ordre du Département de Justice et police  
Opples le 31 Décembre 1913.

Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

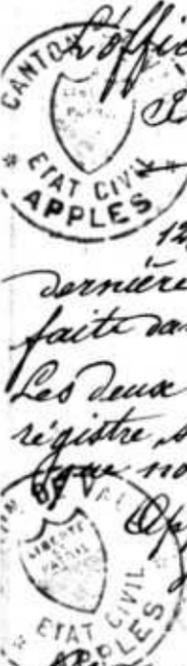
Le N° 3 à la page 128, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913

Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.

Opples le 13 Janvier 1914  
Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

Un double a été remis le 14 Janvier 1914, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.

Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier



1913

N° 3

Fazan et Magnenat

(Opples) Aujourd'hui Tous Octobre, mil-neuf-cent-treize ~~mil huit cent~~ par devant l'officier de l'état civil soussigné, ont

comparu :

1. Fazan, Ernest-Henri, agriculteur  
de Opples domicilié à Opples  
fils de Henri Fazan, agriculteur, et de saie Olive, née Soly  
célibataire  
né à Opples le vingt-et-un Janvier, mil-huit-cent-quatre  
vingt-quatre

2. Magnenat, Emma, Blanchisseuse  
de Vaulion domiciliée à Severy  
fille de Henri-Louis Magnenat et de Elisabeth-Mélanie, née Gruay  
célibataire  
née à la Viteriaz Selépens le Tous Octobre, mil-huit-cent-quatre  
vingt-quatre

Les publications ont eu lieu à Opples le 17, à Severy le 18, et à Vaulion le 18 Septembre, mil-neuf-cent-treize

Après avoir examiné les papiers présentés par les fiancés en conformité de la loi et après leur avoir demandé séparément s'ils veulent se prendre pour mari et femme, l'officier de l'état civil soussigné, sur leur réponse affirmative, les a, au nom de la loi, déclarés unis par le mariage.

Signatures

des époux :

Fazan Ernest  
Fazan Emma

des témoins :

Bourcoul Marcel, agriculteur Opples  
Alfred Faulet, agriculteur Opples

L'officier de l'état civil :

J. Rochat-Cottier

Papiers présentés :

Certificats de publication, de  
Opples, Severy et Vaulion

Le mariage a été communiqué aux

officiers de l'état civil de

Vaulion et Grancy

le 17. 11. 14.  
l'officier d'état civil  
J. Rochat-Cottier

Le volume, quoique non rempli, se termine par le N° 3 des inscriptions de l'année 1913.

En suite se trouve dans le volume commençant par le N° 1 de l'année 1914.

Par ordre du Département de Justice et police  
Opples le 31 Décembre 1913.

Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

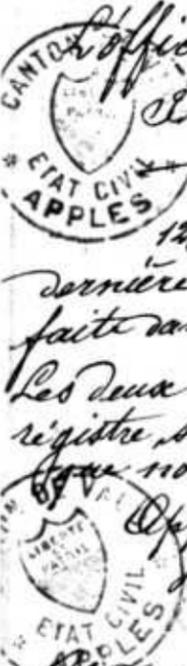
Le N° 3 à la page 128, est celui de la dernière inscription faite dans l'année 1913

Les deux doubles du présent registre, sont conformes, ce que nous certifions.

Opples le 13 Janvier 1914  
Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier

Un double a été remis le 14 Janvier 1914, à l'autorité Cantonale, en exécution de l'art. 2 de la loi.

Officier de l'état civil  
J. Rochat-Cottier







	Pages.
Berger A. Moret	1
Brot Jules Louis et Matthey Lonie	
Augustine Clémentine sive Pache	37
Bourrecoûd Jules François Emile et Onore Louis Olla	114
Burger A. Hänni	119
Barbay " Dogny	52
Bourrecoûd A. Henry	54
Besson et Cochet	66
Baud Charles et Baud Adèle	73
Besson, Jacques et Cochet Bertha	78
Bovey et Guignard	91
Borel et Fazan	96
Baud Alois et Fazan	98
Barot et Fazan	101
Bura et Gobbi	117
Baud et Negevan	120



1875-1885

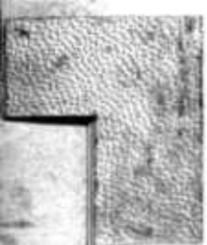
	Pages
Courhay et Faganil	5
Cochet et Demont.	17
Cottier et Demont	20
{ Cochet Jules Gustave d'Applesch	21
{ Demont Jenni Louise d'Apples	
{ Chaillet Marc Francois de l'Isle.	22
{ Fagan Jeanne Marie d'Apples.	
{ Cevy Jean Francois de Chereauf.	23
{ Chevalier Marie Louise de Belmont	
{ Cochet Louis Emile d'Apples et	25
{ Demont Julie Emma d'Apples	
{ Cochet Charles Frederich d'Apples.	29
{ Fauchet Elisa de Coustins	
Artequy John F <sup>ois</sup> Louis et Demont	
Fanni Lina	33
Champendal et Girardet	46
Cochet Arni et Rochat Louise Marie	55
Champendal et Schmid	57
Cortaillet et Fagan	65
Conti et Pyrie	89
Cortoz et Basset	100



Delacretaz et Matthieu	21
Decollogny Lucien Benjamin D'Apples et Reverolle	} 27
et Fagan Ida Elodie Anna D'Apples	
Delacretaz Jean Louis D'Yvonne et	} 28
Matthieu Felicien Mathilde De Vallorbes	
Dubosson Daniel Alfred De Charmont	} 31
et Mercier Lucie De Denthoreaz	
Demour Auguste Donas et Cochet	
Louise Alexandrine	36
Dubois et Bourrecoud	39
Dubi Jean Emile et Paul Marie Louis	40
Dubois et Cuffray	48
Demont Charles F. et Humbert Anna Loph.	56
Dupuis Jean Etienne et Cochet Jenny Albin	61
Dubois Francois Louis, et Bähni Esther Jenny	64
Decollogny Jules Louis, et Broxy Lucile	74
Dubois Charles Joseph et Chérand Claire	77
Decollogny et Rivard	97
Delacretaz et Krupper	99
Devenoge et André	106
Delacretaz et Cochet	107
Delessert et Martin	121
Delacretaz et Demont	123
Decollogny et Ramsayer	126
Delacretaz et Nottier	124



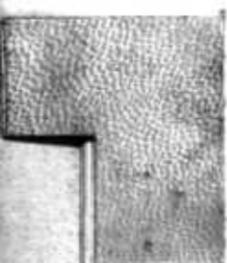




	<u>Pages</u>
Fazan G <sup>d</sup> et P. Fazan Emma	4
Fazan et Pittet	19.
Fazan et Schweingruber	32.
Fazan, et Bichdel	38
Fazan, et Mout	50
Fazan, et Roulier	62
Fazan, et Hirschi	80.
Fazan, et Deneroge	119
Fazan, et Magnenat.	128

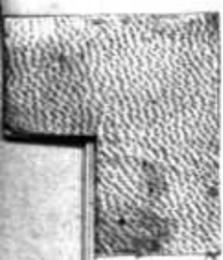


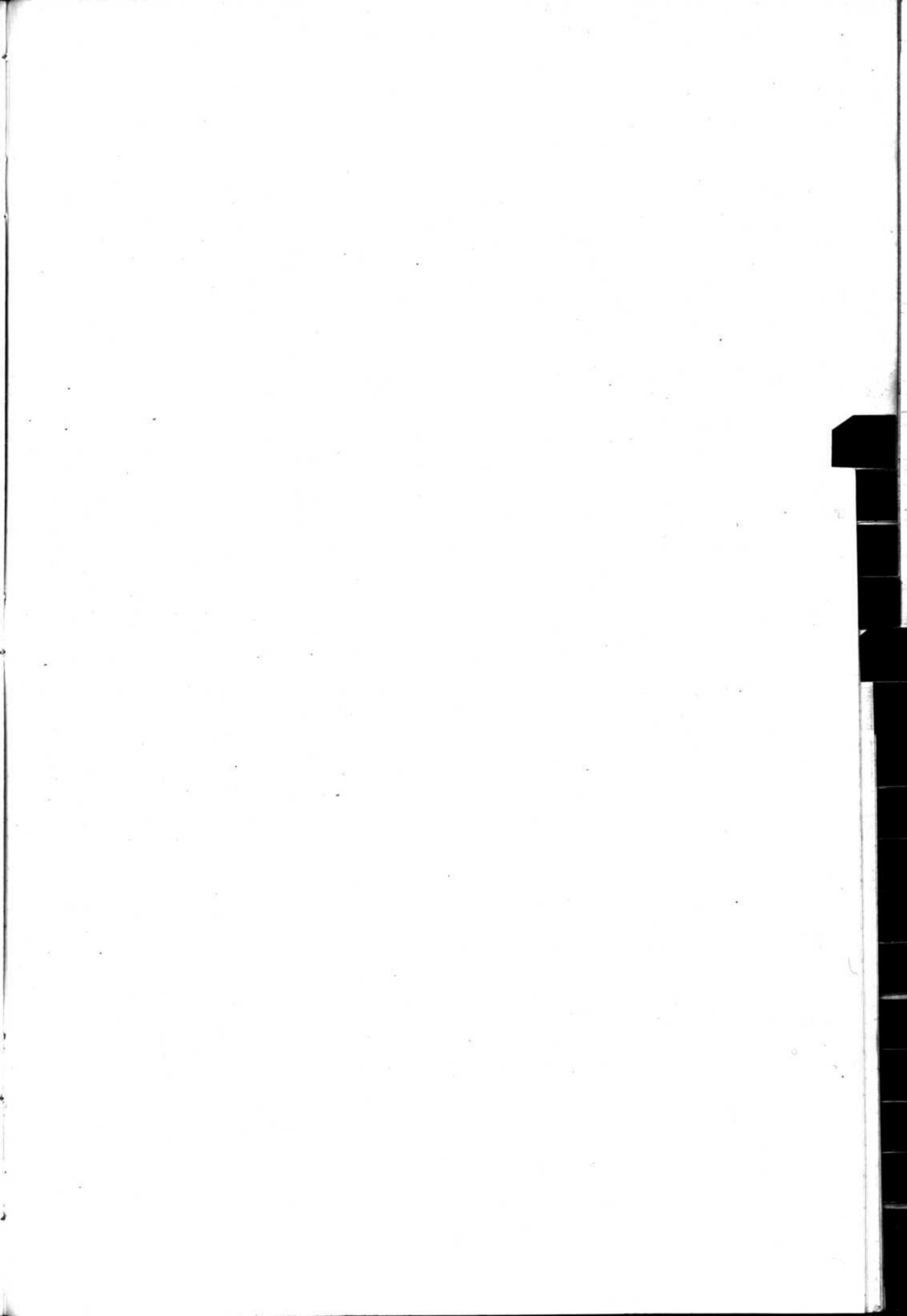
	<u>Pages.</u>
Camper et Nochat	70
Gibaud Marc Francois et Egli	71
Girard et Giraud	90
Gagnaux, St. Neuenchwanden	93.
Gellard et Grossmiedler	114



Huguenin et Longchamp

F<sup>o</sup>  
Page  
58







Tosseau et Dupont.

47

Gottrand et Charin

83

Beannet Grosjean et Demont

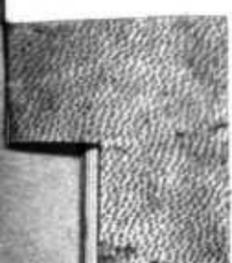
82

Saquier et Cochet

115

Gottrand et Brot, nie Golaz

127



Kuypers & Meijer  
Charles & Poth

Pages  
8  
75



Page

81

Laurent et Moire, née Cuchon

Lyon et Delacretaz

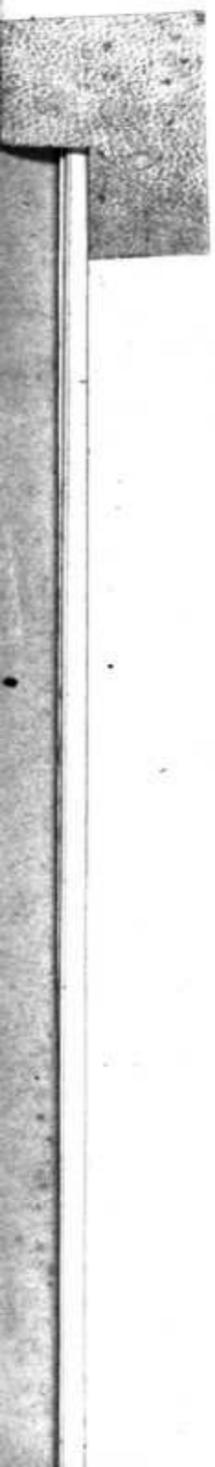
103.



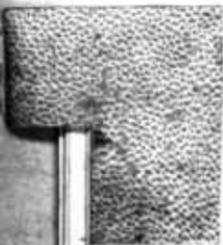
	<u>Pages</u>
Matthey et Bourrecaud	6
Mayer et Cochet	11
Mingard et Bourrecaud	12
Mercier et Pache	15
Mojonnier et Guignard	24
Manigley et Durssel	25
Mercier et Muller	30
Mange Oscar Louis Henri et Cochet	
Louise Elisa	34
Manigley et Dupont	42
Meylan et Félis	53
Martin et Pelessert	102
Magnenat et Moraz	112
Maurer-Cecchini et Cothicy	116
Maurer et Mellem, nei Brocard	118









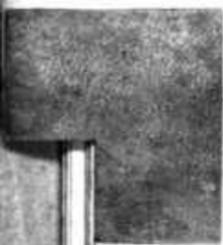


Piquet & Mottet  
Pauillard & Dupuis  
Pisset & Meylan  
Progin & Boillet

Pages  
12  
7  
59  
68







Probelay et Stettler	63
Prochat et Golay	69
Richard et Hirschi	76
Probelay et Paulen née Proth	84
Prochat et Gobbi née Ventura	86
Prochat et Dubois	87
Prochat et Cochet	94
Richard et Meylan, née Cuvit	108
Richard et Fagan	125



Pages

Sauty et Bazay

110

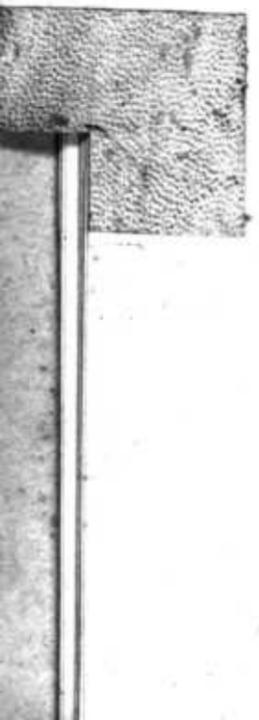
Spinner et Pautet

111

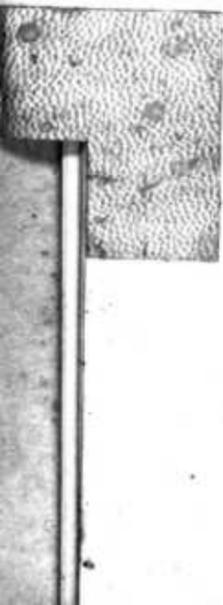


Thom's & Co's

57











Wanger Jean Philippe et Cuffray Victoire Helene 35

Wilser et Chapuis

95



Page  
92

Zurflak et De Lieberthal

